

POUR PROTÉGER UN SYSTÈME CRIMINEL

OUI, LA POLICE TUE

Dossier

**NUMÉRISATION,
DÉMATÉRIALISATION: LE
PROGRÈS, VRAIMENT?**

Pages 6 et 7

ÉDITO

Non, ça ne ruisselle pas
Page 2

PREMIER PLAN

**Italie. Après l'attaque
contre la CGIL: lumières,
ombres et pénombre**
Page 3



ACTU INTERNATIONALE

**«I quit my job». La «Grande
Démission»: une mobilisation ouvrière
aux USA** Page 5

LIBRE EXPRESSION

**Il y a 40 ans, l'abolition de la guillotine:
est-ce pour autant l'abolition de la
peine de mort?** Page 12



édito

Par NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

Non, ça ne ruisselle pas

Mardi 12 octobre, le discours du pré-candidat à présidentielle Macron autour du projet « France 2030 » était là pour le prouver : il est déterminé à tenir sur son programme dédié aux « entreprises », à leurs actionnaires et aux capitalistes. Alors que tout le monde étouffe financièrement, que les prix flambent et que les revenus sont au point mort, Macron est bien entré en campagne, pour poursuivre sa politique.

En 2018, il réduisait l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) à un impôt immobilier et créait un prélèvement forfaitaire unique de 30% sur les revenus du capital. Ce « bouclier fiscal » pour les riches était au cœur d'une politique de classe, habillée d'une pseudo « théorie du ruissellement » qui prétend que l'enrichissement d'une minorité profiterait à toute la société.

Mais les faits sont têtus : jamais les richesses de ceux d'en haut n'ont profité aux classes populaires ni même à « l'économie » en général. Surtout pas dans le cadre d'un capitalisme en crise où les profits ne sont jamais assez grands pour les capitalistes.

Dans le même temps, les prix montent, tandis que les salaires, eux, n'augmentent pas, ou très peu. Et les conditions de vie s'en retrouvent profondément dégradées. Dans plusieurs entreprises, les « accords de performance collective » font même diminuer les salaires, ou augmentent le temps de travail, voire les deux comme chez Bergams. Et les suppressions d'emplois continuent comme à Renault Lardy. Les primes et baisses de cotisations ne répondent pas à nos besoins. Nous voulons une augmentation des salaires de 400 euros, en relevant aussi le SMIC à 1800 euros net.

C'est possible en prenant sur les profits, par exemple ces 175 milliards d'euros d'augmentation de la fortune des milliardaires français de mars à décembre 2020... Et il faut revenir à une indexation des salaires et pensions sur les prix.

Il faut aussi rétablir et aggraver lourdement la fiscalité des plus riches, via l'impôt sur le revenu et d'autres prélèvements ciblés. En miroir, il faut baisser la fiscalité qui touche avant tout les plus pauvres, en particulier supprimer la TVA, totalement injuste.

En socialisant les principaux moyens de production, c'est-à-dire en les plaçant sous contrôle public, on pourrait par exemple rendre les transports en commun gratuits et garantir une énergie bon marché, retrouver une maîtrise du secteur bancaire, et lancer réellement la transition écologique.

Rompes avec la loi capitaliste du profit, pour reprendre le contrôle de nos vies.

BIEN DIT

Les guerres culturelles sont avant tout un phénomène réactionnel.

C'est parce que nos sociétés progressent sur le plan des inégalités, du droit des minorités, du droit des femmes par rapport à l'homme, etc. qu'elles génèrent des réactions antiféministes, pro-famille, pro-life ou pro-drapeau.

YVES CITTON (universitaire), liberation.fr, 17 octobre 2021.

À la Une

«LA POLICE TUE» Que Darmanin vienne nous chercher!

«Au nom du ministère, et pour défendre l'honneur de tous les policiers, je dépose plainte». Dans un tweet publié jeudi dernier dans la matinée, Darmanin annonçait son intention d'aller en justice contre notre candidat Philippe Poutou. Une volonté d'intimidation pour faire taire, mais aussi et peut-être surtout une nouvelle illustration de la pression politique qu'exerce l'extrême droite sur le pouvoir actuel.

Revenir sur l'enchaînement des faits est nécessaire pour éclairer la dynamique politique qui a conduit l'actuel ministre de l'Intérieur à menacer un candidat à l'élection présidentielle, par ailleurs élu municipal dans une grande ville.

Répétition générale

Mercredi dernier, sur le plateau de France Info TV, Philippe était interrogé sur les propos de Dominique Lanoë, élu municipal de La France insoumise à Cachan (94), tenus fin septembre lors d'un conseil municipal : « Le but de la police est de protéger la population, il n'est pas de posséder des armes pour la tuer », paroles tenues dans le cadre d'un débat sur l'utilisation d'armes létales par la police municipale. Déjà, c'est suite à une agitation entretenue pendant une dizaine de jours par la droite et l'extrême droite locales, relayée ensuite par des syndicats de police... puis par la diffusion d'un extrait de ce conseil municipal sur CNews, que la polémique avait éclaté, remontant jusqu'à Darmanin qui, dans une lettre, dénonçait des « propos inacceptables »...

D'où la question posée mercredi dernier à Philippe qui, lui, a répondu : « La police tue, évidemment la police tue ». « Steve [Maia Caniço] à Nantes, à Marseille pendant une manif des Gilets jaunes une dame qui fermait ses volets, Rémi Fraisse il y a quelques années... Il faudrait voir les chiffres précisément, mais, dans les quartiers populaires, c'est une quinzaine de jeunes qui sont tués par la police annuellement », répétant « La police a tué et elle tue. Après, on peut discuter : assassinat, meurtre, accident ou bavure, ou légitime défense bien sûr »...



L'extrême droite à la manœuvre

Dès la fin de l'émission mercredi soir, les syndicats policiers sont lâchés, réagissant aux propos de notre candidat sur les réseaux sociaux. Mais s'il apparaît que ce sont bien les plus réactionnaires qui ont donné le la de cette offensive, tous vont finir par se mettre au diapason, comme le montreront par exemple les interventions des différents représentants de l'Unsa-Police ou d'Alternative police CFDT (syndicats traditionnellement classés proches du PS) jeudi sur les chaînes d'information en continu. Tout un symbole, c'est (toujours) sur CNews que, dès jeudi matin, un représentant de syndicat policier, Matthieu Valet, porte-parole et secrétaire national adjoint du

syndicat indépendant des commissaires de police, habitué des plateaux télé, réclamait « justice » : « On a des élus qui font des policiers une cible. Il ne faut pas avoir la main qui tremble, M. Poutou est auteur présumé, pour moi, d'acte de diffamation. Lorsqu'on dit des choses qui ne sont pas vraies pour atteindre à l'honneur et la réputation de la police, on doit être poursuivi en justice ».

Et Darmanin d'obéir peu de temps après, en annonçant donc par tweet le dépôt d'une plainte contre Philippe pour, selon son entourage (relayé par l'AFP), « injure publique »... suivi ensuite de l'annonce par Alliance police nationale, l'un des syndicats les plus extrême-droitisés, de se constituer partie civile... La messe est dite ?

Les fachos sont fâchés, mais les faits sont têtus

Comme l'ont montré différents articles, en particulier celui publié par Libération dans le cadre de sa rubrique « Checknews » (citant même des chiffres sourcés de l'IGPN supérieurs à ceux cités par notre candidat mercredi soir) ou les travaux publiés par Bastamag, Philippe Poutou n'a fait que décrire une triste réalité, largement documentée par ailleurs. Sans même parler du fait que tout cela se déroulait à trois jours du 60^e anniversaire du massacre de centaines d'Algériens par la police française le 17 octobre 1961... La raison de l'emballage du ministre de l'Intérieur, qui a peut-être un peu trop vite dégainé son tweet, est donc à rechercher ailleurs.

D'abord dans une situation politique et sociale, où ce pouvoir, fragilisé par différents épisodes de crises ces dernières années (des Gilets jaunes à sa gestion catastrophique de la pandémie), n'a que l'autoritarisme et l'intimidation comme mode de gestion garantissant sa capacité à mettre en œuvre sa politique. Si la base sociale s'est érodée, si le consentement n'est plus au rendez-vous, reste donc l'ensemble des « forces de l'ordre » comme pilier. Certes, nous ne sommes pas en dictature, mais la fuite en avant tant législative (l'empilement des lois liberticides) qu'au niveau des réponses violentes à toute opposition sociale, de rue, un peu significative, marque une accélération, une amplification que d'aucuns peuvent qualifier de signaux avant-coureurs de « fascisation ».

Et c'est bien parce qu'ils sont lancés dans cette folle logique pour imposer leurs politiques antisociales que Macron, Darmanin et leurs amis n'ont d'autre choix que de donner des gages aux secteurs les plus réactionnaires de la société, dont les syndicats policiers, particulièrement à l'offensive ces derniers mois, font sans nul doute partie. Avec derrière eux en embuscade tous les héros de la droite extrême et de l'extrême droite, Zemmour et Le Pen en tête.

Aussi, répétons-le, contre tous ceux-là, on ne nous fera pas taire. **Manu Bichindaritz**

PRÉSIDENTIELLE 2022 Le programme de Macron : un show par jour pour faire campagne

Macron en joueur de foot à Poissy, Macron en visite à Marseille, Macron au congrès des pompiers, Macron chez les pêcheurs... Il n'est pas encore officiellement candidat mais passe son temps devant les caméras pour vanter les réalisations de son quinquennat et occuper le terrain face à ses rivaux – notamment ses concurrents de droite dont il reprend les thématiques réactionnaires.

Macron a beau prôner « l'esprit de victoire et de conquête » d'une scène médiatique à l'autre, son projet de « start-up nation » a du plomb dans l'aile. Et son bilan est accablant. Pas pour le patronat bien sûr, qui a gonflé ses marges grâce aux aides massives aux entreprises (CICE, plans de relance...) et aux réformes du droit du travail qui ont accru l'exploitation des salariés. Rien qu'au cours des six premiers mois de 2021, les groupes du CAC 40 ont réalisé 58 milliards de bénéfices ! Mais l'argument du ruissellement risque de tourner un peu court, vu l'explosion des inégalités : 12 millions de personnes vivent désormais sous le seuil de pauvreté. Plans de

suppressions de postes, explosion de la précarité, gestion calamiteuse de la crise sanitaire (des mois de restrictions et près de 120 000 morts – mais il se croit toujours épidémiologiste!)... Macron devra encore mouiller le maillot pour vendre sa politique anti-ouvrière « 5 ans de + » (selon la formule des tracts de LREM). Il est sans doute plus judicieux pour lui de parler de l'avenir que des quatre années écoulées !

Même les promesses sont inégalitaires

Mais à l'Élysée ou en short, Macron reste sur sa ligne. Son interminable discours sur le plan « France 2030 » valait profession de foi. Dans la lignée du Concorde ou du TGV, il

annonce des réacteurs nucléaires de poche et un avion « bas carbone » dans 10 ans (avec cinq années d'avance sur les prévisions des ingénieurs !). Surtout, il promet 30 milliards pour l'industrie d'ici 2030. Une paille par rapport aux subventions déjà versées... ou plutôt un amuse-gueule pour garantir aux capitalistes qu'il est bien celui qui leur offrira de nouvelles perspectives de profits. Pour n'en frustrer aucun, il a même promis que l'État soutiendrait aussi les « projets que l'on ne connaît pas encore » ! Pour les travailleurEs, c'est une autre affaire. Dans ce même discours, Macron revendique son action passée et donne le ton : « J'assume d'investir dans les innovations industrielles et de moins dépenser dans les dépenses curatives comme l'assurance chômage ». En effet, le président en campagne a le chèque facile, mais pas pour tout le monde...

Un monde à changer

MANIFESTATION CONTRE L'EXTRÊME DROITE À LYON SAMEDI

23 OCTOBRE. «Lyon, considérée comme un "laboratoire de l'extrême droite", depuis maintenant plus de 10 ans, subit de multiples agressions de l'extrême droite (attaques racistes, islamophobes, antisémites, attaques au couteau, attaques de manifestations, attaques de librairies, attaques LGBTIphobes, etc.).

Nous avons constaté ces derniers jours, ces dernières semaines, à Lyon et ailleurs, une accélération de ces violences, allant même jusqu'au projet d'attentats.

La situation lyonnaise, que nous dénonçons depuis plusieurs années, est en train de s'étendre sur l'ensemble du territoire.

L'extrême-droitisation des discours, du champ politique et médiatique, a une immense responsabilité, et ce jusqu'au gouvernement.

La surreprésentation de personnages comme Zemmour ou Le Pen a une répercussion directe dans nos rues. Les théories racistes comme le "grand remplacement" servent de motivations concrètes, pour les terroristes d'extrême droite, à multiplier les attaques, voire à projeter des attentats.

Plus localement, la préfecture exerce un jeu trouble, en laissant se développer la fachosphère, à travers l'existence de locaux comme "la Traboule" et "l'Agogé", situés dans le Vieux-Lyon, point de départ de la majorité des attaques.

L'extrême droite est autorisée à manifester où elle le souhaite dans Lyon, alors qu'il est interdit aux manifestations LGBTI, féministes et antiracistes de passer dans le Vieux-Lyon.

Les attaques menées par l'extrême droite, que les victimes aient porté plainte ou non, ne débouchent jamais sur des condamnations alors que la répression continue à s'exercer sur les militantEs antifascistes. Forts de leur impunité, ces groupuscules d'extrême droite vont jusqu'à revendiquer leurs attaques.

Il est temps d'inverser la situation. Notre devoir, à toutes et tous, est de les faire reculer.

DéterminéEs à défendre nos libertés et à obtenir la fermeture des locaux fascistes : toutes et tous dans la rue à Lyon le samedi 23 octobre ! »

Appel unitaire, publié sur *Mediapart*, *Regards* et *Contretemps*, signé entre autres par le NPA et ses porte-parole.

Une semaine plus tard, des dizaines et des dizaines de milliers de personnes ont manifesté à Rome. La police – celle-là même qui a laissé les fascistes saccager le siège des syndicats – en a compté 60 000, tandis que les organisateurs en ont compté 200 000, un chiffre probablement plus proche de la vérité. Le peuple antifasciste de Rome, mais surtout des travailleurEs de tout le pays, cette partie de l'Italie qui résiste encore tant bien que mal à des décennies de désastre politique, social et culturel. Éléments positifs : cette grande manifestation syndicale a bien eu lieu, malgré les protestations au sein même du gouvernement contre la rupture de la « trêve électorale » ; un énorme cortège (non prévu au départ) a défilé pendant des heures jusqu'à la Piazza San Giovanni ; la présence de nombreuses usines, dont GKN, en ces semaines de lutte contre les licenciements et les projets post-Covid pour la société italienne et le monde du travail ; une attention et une combativité générales qui ne répondent pas seulement aux préoccupations antifascistes mais aussi à la nécessité d'une défense réelle des emplois et des conditions de vie.

Ombres au tableau

Cela étant dit, les choses ne sont pas simples. Il y a des signes positifs – qui viennent, heureusement, de la base même du « peuple de gauche » et des syndicats – mais il y a aussi beaucoup d'ombres. L'assaut des fascistes à Rome a mis sur le devant de la scène une réalité alarmante et brutale (dont

ITALIE Après l'attaque contre la CGIL : lumières, ombres et pénombre

De nombreuses personnes en Italie se sont réveillées le 10 octobre — après l'assaut fasciste contre le siège national de la CGIL à Rome — avec un très mauvais goût dans la bouche. Malgré les tentatives, parfois réussies, de réécrire l'histoire italienne ces dernières années, le fascisme continue en effet de susciter la peur, l'indignation et la consternation, en particulier dans la classe ouvrière.



DR

le mouvement ambigu « No Green Pass » de ces dernières semaines est une expression), qui a été alimentée par le désastre social des mois de Covid et sera encore plus alimentée par la quête désespérée de reconstitution des profits perdus par les différents secteurs du capitalisme italien et du capitalisme international. Le gouvernement Draghi représente précisément ces intérêts (de manière absolument transparente, d'ailleurs) et l'absence d'une opposition de classe à ce projet est inquiétante.

En Italie, depuis longtemps, les comédienEs et les auteurEs de romans noirs sont restés les seuls intellectuels critiques. On peut ainsi citer Crozza, un humoriste bien connu : « *Amis de la gauche, n'avez-vous jamais pensé que le fascisme a progressé ces dernières années en partie parce que vous avez oublié de défendre les travailleurs ?* »

Le sens des résultats des élections locales

Alors que le pays est secoué par ces événements, lundi 18, les résultats

des élections locales dans certaines grandes villes italiennes (dont Rome) ont été annoncés. Les constats sont de deux ordres : d'une part, à peine plus de 30% des électeurEs se sont rendus aux urnes, ce qui représente le taux de participation le plus bas de l'histoire de la République ; d'autre part, le centre-gauche a gagné partout (à l'exception de Trieste), avec des marges très importantes. Même si les journalistes en vogue des journaux privés ne le disent pas, la mobilisation antifasciste a manifestement contribué au très net succès du PD. Ces derniers jours, le PD a fait appel précisément à ce vote, pour affirmer ensuite que la victoire était due à ses bonnes et convaincantes politiques... En résumé, l'avenir des principales villes italiennes continuera d'être entre les mains des banques, des spéculateurs et de la grande industrie. La seule différence est que, cette fois, le maire de Rome ou de Turin aura été élu par environ 15% des électeurEs (principalement ceux qui vivent dans le centre et dans les beaux quartiers)... revenant en fait à la démocratie censitaire du 19^e siècle. **Fabrizio Dogliotti**



WIKIMEDIA COMMONS

Certes, il promet des aides aux agriculteurEs victimes de catastrophes naturelles et se pose en protecteur des animaux en annonçant de l'argent pour les refuges de chiens et de chats. Mais quand il s'agit de

répondre à l'urgence sociale, il n'y a plus « *d'argent magique* » ! Ainsi les pompiers qui revendiquent plus de moyens auront seulement droit à... un numéro d'urgence unique. Quant au plan de rénovation

des écoles de Marseille annoncé en grande pompe à la rentrée, son financement est tombé dans les limbes – tant pis pour les quartiers populaires. Et pendant que les sages-femmes réclament la revalorisation de leurs salaires, la police comptera sur les 500 millions d'euros prévus par le Beauvau de la sécurité. Macron a ses priorités !

En Marche vers la droite

Car face à la concurrence, Macron file le train à la droite, voire à l'extrême droite. Zemmour, Le Pen, Pécresse, Barnier ou Bertrand : quel que soit son adversaire potentiel au second tour, Macron veut montrer ses compétences dans les domaines du maintien de l'ordre, de la chasse aux migrantEs et du nationalisme. Et là au moins, il peut dérouler son bilan ; avec les lois Asile et immigration (2018), Sécurité Globale (2020), Séparatisme (2021), et encore

récemment avec le harcèlement des migrantEs à Grande-Synthe et la restriction de visas aux ressortissantEs maghrébins. Les déclarations de Blanquer sur la lutte contre « l'idéologie woke » et les tweets enflammés de Darmanin en défense de la police ne sont pas grand-chose en comparaison du bilan de celui qui avait été élu contre Marine Le Pen... Car dans la surenchère réactionnaire, les actes valent plus que les promesses !

Le bon côté des années Macron

Malgré tout, le quinquennat a eu des aspects prometteurs : le mouvement des Gilets jaunes, la longue grève des cheminotEs et des traminotEs contre la réforme des retraites, les manifestations des jeunes pour le climat et celles contre les violences policières. Voilà un bon début... qu'on n'attendra pas 2030 pour faire fructifier ! **Hugo Weil**

Le chiffre

150 00

C'est le nombre de postes de fonctionnaires que la pré-candidate des Républicains Valérie Pécresse annonce vouloir supprimer. Et d'ajouter, toute honte bue : « Il ne s'agit pas de dégrader le service public ni de casser la reprise. Mais les dépenses doivent baisser. » Les enchères sont ouvertes ?



Agenda

Jeudi 21 octobre, réunion publique du NPA avec Philippe Poutou, Paris 20^e.

À 20 h à La Bellevilloise, 19-21 rue Boyer.

Samedi 23 octobre, manifestation pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah, Lannemezan (65). À 14 h,

RDV à la gare de Lannemezan (voir article page 8). Infos sur <https://liberonsgeorges.samizdat.net>

Samedi 23 octobre, manifestation contre les violences de l'extrême droite, Lyon À 14 h 30, Bellecour.

Samedi 6 novembre, manifestation pour l'arrêt des méga-bassines, Mauzé-sur-le-Mignon (79). À 12 h, place du Champ de foire, banquet paysan, concerts.

Samedi 20 novembre, journée de manifestations contre les violences faites aux femmes.

À SUIVRE SUR
lanticapitaliste.org
nouveau **partianticapitaliste.org**

NO COMMENT

Les 32 heures c'est le nouvel ennemi de la feuille de paye parce qu'on ne pourra pas diminuer le temps de travail et augmenter les salaires. Les Français, la priorité aujourd'hui, c'est augmenter les salaires.

ARNAUD MONTEBOURG, France 3, 17 octobre 2021

L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction :
0148 70 42 27
redaction@npa2009.org

Diffusion :
0148 70 42 31
diffusion.presse@npa2009.org

Administration :
0148 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN :
2269-3696

Commission paritaire :
0419 P 11508

Société éditrice :
Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication.
SARL au capital de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage :
6 500 exemplaires

Directeur de publication :
Julien Salingue

Secrétaire de rédaction :
Julien Salingue

Maquette :
Ambre Bragard

Impression :
Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél. : 0148 70 42 22
Fax : 0148 59 23 28
Mail : rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

BELGIQUE #BalanceTonBar: ni complices ni police!

Depuis quelques jours, les réseaux sociaux se remplissent de messages dénonçant les actes impunis de barmans de cafés prisés du Cimetière d'Ixelles [quartiers sud de Bruxelles]. Plusieurs témoignages parlent de drogues déposées dans les verres à l'insu de clientes, se terminant bien souvent par des agressions sexuelles. Au moins 17 plaintes ont été déposées ces dernières années.

Face à cette injustice et recevant de plus en plus de témoignages, quelques étudiantes ont décidé d'organiser une marche féministe. En moins de 48 heures, l'appel a rassemblé près de 1300 manifestantEs au départ du Cimetière d'Ixelles jusqu'à la maison communale. Un des objectifs des organisatrices étant de mettre la pression sur les responsables politiques locaux. Au cœur de cette foule, plusieurs slogans ont retenti pour soutenir les victimes et s'insurger face à l'inaction de la police et de la justice. « Mon corps, mon choix, et ferme ta gueule », « Police et violeurs partout, justice nulle part », « Agresseur on te voit, victime on te croit », « Nous sommes fortes, nous sommes fières, féministes radicales et en colère »...



Importance de l'autodéfense collective

La forte participation et la détermination des participantes ont poussé les bars à fermer leurs portes le soir même et le bourgmestre écolo à se prononcer. Ce type d'action est essentiel pour la responsabilisation de toutes et tous face aux violences machistes systémiques mais aussi pour prendre conscience de nos forces et faire l'expérience de la solidarité. Plusieurs membres de Féminisme Yeah! et de la Gauche anticapitaliste étaient présentes car nous sommes convaincuEs de l'importance de l'autodéfense collective par les personnes opprimées, dans la rue! La colère est d'autant plus forte qu'on sait que les violences sexistes pourraient être évitées, qu'autant de victimes sur tant d'années n'est possible que grâce à un climat d'indifférence, de complaisance, voire même de complicité. La culture du viol est une expression qui ne vise pas uniquement les auteurs directs d'agressions mais aussi les témoins silencieux, les amiEs qui trouvent ça drôle ou pas si grave, bref tout ce qui banalise les violences sexistes. Droguer, saouler, harceler, menacer une femme pour porter atteinte à son intégrité sexuelle, psychique et corporelle, permet avant tout aux hommes d'assoir leur pouvoir. Il suffit que l'une d'entre nous soit agressée pour que nous en ayons toutes peur, on se passe alors le mot: « Évite ce bar! », « Attention à ce gars! »... Dans ce contexte, nous pouvons comprendre pourquoi les appels à « la fin de l'impunité » sont si nombreux. Parce que les violences faites aux femmes et aux personnes LBTQIA+, nous donnent parfois l'impression de vivre dans un monde parallèle à celui des hommes cisgenres. Mais l'appel à la fin de l'impunité n'est pas sans danger. Demander davantage de punitions et de répressions policières, est une impasse. La répression n'empêche pas les violences d'avoir lieu, elle permet plutôt aux inégalités de se renforcer. Pour prévenir les agressions, il faut combattre l'indifférence sociale, favoriser la responsabilisation de toutes et tous et soutenir notre autodéfense féministe collective. Face à un problème qui touche l'ensemble de la société, ni complices ni police, mais lutte féministe!

Féminisme Yeah!

IMPÉRIALISME Derrière les ventes de sous-marins, des rivalités internationales

L'alliance militaire entre l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis (AUKUS) montre que ces derniers n'ont pas renoncé à des initiatives internationales pour défendre leurs intérêts.

Dans le cadre du projet AUKUS, un contrat portant sur la vente de 12 sous-marins français à l'Australie a été abruptement rompu. Pour Paris, cette transaction de 56 milliards d'euros était principalement justifiée par des intérêts économiques. La zone Indo-Pacifique est avant tout un grand supermarché pour l'industrie militaire tricolore. Illustration de ce commerce, la vente à l'Inde de 36 avions Rafale (7,8 milliards d'euros) et de deux sous-marins Scorpène (2,6 à 3,4 milliards d'euros), la vente de six corvettes Gowind à la Malaisie (2,4 milliards de dollars), pour ne citer que les plus importantes.

Pas de politique de désarmement

La France entretient par ailleurs une importante force de dissuasion nucléaire sous-marine et ne pratique pas vraiment une politique de désarmement et de paix. Son arsenal n'est jamais remis en cause par les principales forces politiques. Fabriquer et vendre des armes est toujours présenté comme un négoce honorable, à gauche comme à droite. Quand la France cite l'indépendance par rapport aux USA pour justifier sa stratégie, il ne s'agit que d'un prétexte pour les marchands de la mort de l'industrie nationale afin de continuer leur profitable production. AUKUS ne concerne normalement pas l'usage d'armes atomiques, les futurs sous-marins australiens étant équipés de missiles



WIKIMEDIA COMMONS

Tomahawk conventionnels. C'est du moins ce qui a été annoncé. Par contre, l'application du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) sera plus ardue. Entré en vigueur en 1970, celui-ci encadre l'armement, le droit d'accès à l'énergie nucléaire ainsi que les transferts technologiques. La propulsion de navires par l'énergie nucléaire est une zone d'ombre du traité. Seuls six pays au monde combinent l'usage de sous-marins à propulsion nucléaire et celui de l'arme atomique (Chine, États-Unis, France, Inde, Royaume-Uni, Russie). Cette combinaison leur permet, sur le plan militaire, d'avoir une force de dissuasion nucléaire permanente et quasiment invulnérable.

La confrontation USA-Chine, jusqu'où?

Incapables de réagir sur le plan économique, les USA tentent de définir une nouvelle politique d'intimidation en Asie, en la

présentant comme une ligne de défense. Mettre en difficulté l'économie chinoise en réduisant ses possibilités d'exportation, affaiblir son influence en Asie, limiter le projet des routes de la soie révèlent plutôt la faiblesse économique et commerciale étatsunienne. Semer des obstacles à l'influence chinoise ne donne pas automatiquement des avantages à l'économie étatsunienne, ni des possibilités de remplacer ces marchés.

Le Pacifique est depuis 1945 une zone sous contrôle permanent des USA. Sa puissance navale est considérable (porte-avions, sous-marins d'attaque, force de dissuasion nucléaire), à laquelle il faut ajouter les forces alliées (Corée du Sud, Taïwan, Japon) et ses bases dans la région (Okinawa, Guam). La décision australienne ne modifie pas substantiellement ce rapport de forces. L'opposition à la Chine est surtout un moyen pour Joseph Biden de renforcer son image au

plan intérieur. Et d'envoyer un nouveau signal d'alarme à Pékin.

Poubelle atomique?

Pour l'Australie, une nouvelle opportunité s'offrirait sur le plan économique avec cette ouverture dans le domaine nucléaire. Son vaste territoire désertique pourrait devenir l'entrepôt mondial pour les déchets hautement radioactifs. Les sous-marins étatsuniens, comme leurs équivalents chinois et français, utilisent de l'uranium hautement enrichi (UHE). La maîtrise du maniement de matières fissiles servirait à développer un secteur industriel de traitement et de stockage, indispensable pour beaucoup de pays, en premier lieu pour les États-Unis, où le parc de centrales nucléaires civiles est encore très important. Déchets auxquels viennent s'ajouter ceux de l'usage de la propulsion nucléaire des sous-marins et porte-avions.

À court terme, AUKUS constitue une double menace. La première est de provoquer une escalade sur le plan militaire, aux USA comme dans d'autres pays de la région (Japon, Corée du Sud, Taïwan, Inde, et bien sûr Chine). Entamer une nouvelle course aux armements est certainement un objectif pour le complexe militaro-industriel étatsunien, qui verrait ainsi s'ouvrir de nouveaux débouchés. À l'heure de la lutte contre la misère et le réchauffement climatique, ces nouvelles dépenses ne sont pas une bonne nouvelle.

Un deuxième danger de cette escalade antichinoise concerne l'exacerbation du nationalisme et des courants politiques réactionnaires à l'intérieur des pays asiatiques. La défense des frontières et l'agitation des drapeaux nationaux dans des pays dominants n'a jamais été une période favorable à la justice sociale et à l'émancipation humaine.

José Sanchez

Publié dans le n°395 de *solidarités* (Suisse)

CORONAVIRUS 2% de vaccinés covid dans les pays pauvres: honte aux brevets et à Macron

« Covid: 10000 morts par jour. 2% de vaccinés dans les pays pauvres! 50 milliards de dollars de revenus pour Big Pharma. Levez les brevets! » Ces affiches colorées signalaient le rassemblement organisé le 13 octobre à Genève, siège de l'OMC, pour exiger la levée des brevets et dire honte aux gouvernements français, suisse, de l'UE qui défendent l'apartheid vaccinal.

Devant plus de 70 personnes, le représentant du collectif « Brevets sur les vaccins anti-covid, stop. Réquisition », Frank Prouhet, et Thierry Bodin pour la CGT Sanofi ont pris la parole, suivis côté suisse par Stéphanie Prezioso, députée fédérale d'Ensemble à Gauche, des responsables du Parti socialiste genevois, des Verts et du syndicat Unia. Mais le plus grand succès de cette première initiative, rapidement convoquée, vient de la très importante couverture médiatique.

Une mobilisation réussie

La Tribune de Genève, le Matin, le journal syndical d'Unia, ou le quotidien associatif *Courrier* ont consacré articles et tribunes aux brevets, pendant que la télévision consacrait deux minutes de direct à une interview, sur fond de manifestation. Mobilisation réussie donc, d'autant que le meeting du soir, retransmis sur Zoom, a permis de développer nos exigences de levée des brevets et, pour Thierry Bodin,



DR

de la CGT Sanofi, entreprise qui vient d'abandonner son candidat vaccin à Arn, faute de rentabilité, de plaider pour la réquisition des capacités de production, et la socialisation pour la production de biens communs! D'Amsterdam, le chercheur de SOMO, Vincent Kiezbrink, a présenté son rapport sur l'évasion fiscale de Moderna. Déclarée au Delaware, paradis

fiscal étatsunien, Moderna a obtenu de l'Union européenne que le paiement de ses vaccins se fasse dans le paradis fiscal suisse! Sur la base de documents qui ont fuité, il estime le taux de profit du vaccin Moderna à 44% et celui de Pfizer à plus de 50%. Reprenant ces révélations, Stéphanie Prezioso, au parlement suisse, Miguel Urban d'Anticapitalistas au parlement européen, et Dorian Sarli au parlement italien, ont dénoncé la complicité des gouvernements et de l'Union européenne avec les politiques d'évasion fiscale de Moderna.

De nouvelles initiatives en perspective

Cette première journée de la honte a aussi été l'occasion de faire un saut en matière de coordination européenne et même internationale. À Londres, des cercueils ont défilé, des initiatives ont eu lieu à Bruxelles, Oslo ou Vienne. En Afrique du Sud, des manifestantEs se sont rassemblés devant les ambassades des pays riches,

d'autres initiatives ont eu lieu au Brésil, en Inde ou en Colombie. La Fédération internationale des travailleurs des transports (ITF) et 300 de ses syndicats, qui représentent 10 millions d'employés de 113 pays, ont exigé dans une lettre ouverte la levée des brevets sur les vaccins anti-covid! Les marins confinés dans les bateaux ont un risque de décès multiplié par trois. La FSU, qui vient de rejoindre le collectif, a largement diffusé un appel à la levée des brevets. Du côté des candidats à la présidentielle, le collectif avait appelé à publier des tweets pour la levée des brevets. Seul Philippe Poutou a répondu présent, avec un tweet très relayé! Des coordinations internationales sont en train de se mettre en place, notamment pour les prochains jours de la honte le 30 octobre lors du G20 de Rome, mais surtout lors de la réunion plénière de l'OMC en présence des ministres du 30 novembre au 1^{er} décembre! Partout préparons ces initiatives.

Frank Prouhet

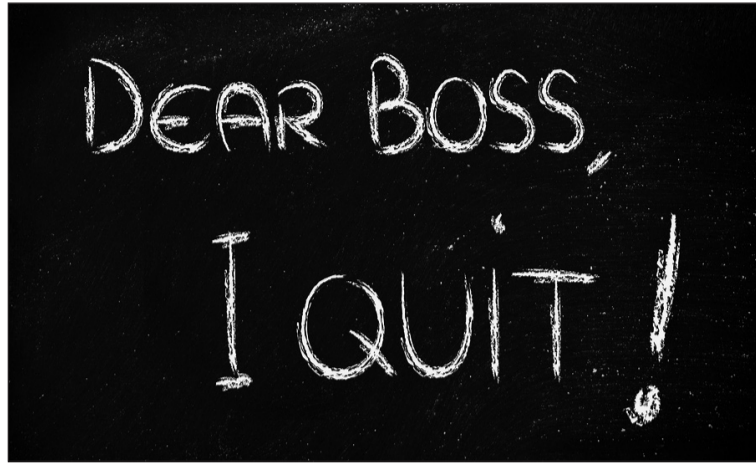
« I QUIT MY JOB » La « Grande Démission » : une mobilisation ouvrière aux USA

Les États-Unis connaissent l'un des plus grands mouvements de travailleurEs depuis des décennies. Bien qu'il ne soit pas organisé par les syndicats, qu'il n'implique pas de grèves et qu'il n'ait pas fait l'objet d'une grande publicité, il s'agit d'une action commune – même si ce n'est pas exactement une action collective consciente – menée par des millions de personnes.

Au cours des derniers mois, des millions de travailleurEs étatsuniens ont quitté leur emploi : environ quatre millions par mois depuis le printemps. Et la tendance à dire : « Je démissionne ! » se poursuit. Il a été dit que l'on pourrait considérer cela comme une « grève générale non officielle ». Bien que ce soit exagéré, il y a quand même quelque chose à en dire.

Les travailleurEs démissionnent parce que leurs salaires sont trop bas, parce que leurs conditions de travail sont dangereuses, ou simplement parce qu'ils veulent une vie différente, une vie meilleure. Ils veulent être heureux.

La cause de cette « Grande Démission », comme on l'a appelée, est la récession liée au Covid : l'économie s'est contractée de 32% et le taux de chômage officiel a atteint 15%, bien qu'il ait pu en fait atteindre 20%. Ceux qui avaient encore un emploi travaillaient parfois dans des conditions insalubres, sans équipement de protection individuelle approprié ni distanciation sociale, tandis que d'autres travaillaient à domicile avec leur propre ordinateur, souvent entourés d'enfants, en manque d'attention, d'un bébé qui pleure. CertainEs travailleurEs, dans des secteurs où la demande était forte, qu'il s'agisse de haute technologie ou de livreurEs, se sont tout simplement épuisés au travail (« burn out ») et ont arrêté. D'autres, malades de leur travail, ont pris une retraite anticipée. D'autres encore, travaillant à distance et n'étant plus liés au bureau, ont quitté les



villes pour s'installer en banlieue ou dans des États éloignés. Lorsque les employeurs ont rappelé les travailleurEs au bureau, certains ont démissionné.

Un goût de liberté

Pendant plusieurs mois, nombre de chômeurEs ont reçu des allocations des États et des aides fédérales dont le montant était parfois égal ou supérieur à celui de leur faible salaire. Et ainsi, une première pour certainEs, ils et elles ont eu des congés payés. Aux États-Unis, il n'existe pas de loi nationale régissant les vacances. En général, les travailleurEs doivent avoir travaillé au moins un an pour avoir une semaine de congés. Après environ trois ans, ils et elles peuvent avoir deux semaines ; après peut-être dix ans, ils peuvent avoir trois semaines, et un peu plus tard, après 15 ou 20 ans, quatre semaines. CertainEs travailleurEs n'ont pas de congés maladie et utilisent donc

leurs quelques jours de vacances lorsqu'eux ou leurs enfants sont malades. Ainsi, aussi terrible qu'ait été la récession du Covid, les allocations chômage des États et du gouvernement fédéral ont donné à certainEs travailleurEs leurs premières vraies vacances, un goût de liberté.

Pour des millions de travailleurEs, les salaires sont notoirement bas. Depuis plusieurs années, certains syndicats se sont engagés dans une lutte pour obtenir un minimum de 15 dollars de l'heure. Les demandes faites aux patrons de certaines entreprises ont été accompagnées de campagnes législatives visant à porter le salaire minimum légal à 15 dollars, ou plus dans certains États et villes. Plusieurs de ces mouvements ont été couronnés de succès mais ce n'est pas encore le cas au niveau général. Les bas salaires restent une source majeure de mécontentement conduisant les travailleurEs à quitter leur emploi.

Résultat : la hausse des salaires

Qui quitte son emploi ? Avant la pandémie, ce sont généralement les jeunes travailleurEs dans la vingtaine qui démissionnaient mais, en 2020 et 2021, les travailleurEs de 30 à 45 ans ont connu une augmentation de 20% des démissions volontaires. Les démissions ont été nombreuses dans les secteurs de la technologie, des soins de santé, de l'hôtellerie et de la restauration, pour des raisons bien différentes. Partout où l'on va, on voit des panneaux « Help Wanted » (offre d'emploi).

Le principal résultat de la « Grande Démission » est la hausse des salaires, les employeurs cherchant à attirer les travailleurEs. Les salaires ont atteint une moyenne de 31 dollars de l'heure en août, soit une augmentation annuelle de 4,3% et un record absolu. Pendant 25 ans, les employeurs ne voulaient pas augmenter les salaires, mais aujourd'hui, beaucoup, de McDonald's à Bank of America, le font.

Le Covid a transformé la culture américaine du travail à bien des égards, et toutes les ramifications de cette transformation restent encore à voir. La fin des programmes d'aide fédéraux et peut-être un jour la fin du Covid, auront de nouvelles conséquences. Pour l'instant, les travailleurEs démissionnent parce qu'ils et elles veulent être plus heureux au travail. Rien n'est peut-être plus radical, si ce désir peut être transformé en une action de masse plus consciente et plus collective.

Dan La Botz, traduction Henri Wilno

BRÉSIL 20 millions de BrésilienEs souffrent de la faim

Après la publication, il y a quinze jours, de photos d'un groupe de personnes cherchant de la nourriture parmi un tas d'os et de graisse bovine jetés par des supermarchés à Rio de Janeiro, on a appris ce mercredi, 13 octobre 2021, qu'au Brésil, quelque 20 millions de personnes se privent régulièrement de nourriture pendant 24 heures.

D'après cette enquête, 24,5 millions de personnes commencent la journée sans savoir comment elles vont manger et que la quantité et la qualité de ce qu'elles mangent ont diminué. En outre, 74 millions d'autres personnes pourraient connaître ces situations à tout moment. Plus de la moitié de la population brésilienne, 55%, soit environ 117 millions de personnes, a souffert d'une forme d'insécurité alimentaire (grave, modérée ou légère) en décembre 2020.

Ces données ont été publiées par *Folha de São Paulo*, sur la base d'une étude réalisée par le réseau de recherche brésilien sur la souveraineté et la sécurité alimentaires et nutritionnelles (Rede Penssan). La recherche s'est basée sur des données officielles ainsi que sur une enquête « en face à face » (qualitative) menée auprès de 1662 ménages urbains et 518 ménages ruraux en décembre 2020. Ces données ne tiennent pas compte de la hausse de l'inflation que connaît le Brésil depuis le début de l'année.

Insécurité alimentaire

Dans un entretien avec la *Folha de São Paulo*, Daniel Balaban, du Programme alimentaire mondial des Nations unies, a averti que le Brésil n'a pas introduit de changements pour réduire la charge fiscale (imposition) sur les aliments, contrairement aux pays africains qui ont également des problèmes de faim. Au Brésil, la charge fiscale sur les aliments est de 22,5%, alors que la moyenne mondiale est de 6,5%.

Selon les données de l'Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE), l'insécurité alimentaire dans le pays a commencé à diminuer régulièrement à partir de 2004 [suite au programme Fome Zero de Lula, dont le mandat commença en janvier 2003], mais a recommencé à augmenter à partir de 2014, année précédant la grande récession de 2015 et 2016 qui a réduit le produit intérieur brut de 7,2%. Par la suite, la crise budgétaire aiguë à laquelle le Brésil a été confronté [suite à la décision de limitation du déficit budgétaire prise par le gouvernement Bolsonaro et son ministre de l'Économie Paulo Guedes] et l'impact de la pandémie ont détérioré toutes les prévisions, et la croissance économique a été pratiquement nulle.

Dans ce contexte, la création d'emplois informels et faiblement rémunérés a encore réduit les revenus des familles les plus pauvres, qui consacrent la quasi-totalité de leur salaire à la nourriture, aux transports et au loyer.

Explosion du nombre de favelas

Les pires niveaux d'insécurité alimentaire se trouvent dans le nord et le nord-est du Brésil : l'insécurité sévère touche respectivement 18% de la population et 14% des ménages, contre une moyenne nationale de 9%.

Le quotidien de São Paulo souligne également, en se basant sur des sources officielles, que le nombre total d'« agglomérations irrégulières » (bidonvilles ou favelas), c'est-à-dire des établissements précaires sans assainissement, est passé de 6 329 en 2010 à 13 151 en 2019.

Les logements irréguliers sont passés de 3,2 millions à 5,1 millions. Les données de 2010 sont issues du recensement national et celles de 2019 sont des estimations préparées par l'IBGE pour planifier le prochain recensement de l'année 2022.

Un logement précaire sur quatre se trouve dans les États de São Paulo et de Rio de Janeiro, tandis que le nord et le nord-est présentent, à nouveau, les pires situations en matière de logement dans le pays. À Belém, capitale de l'État du Pará, les foyers précaires représentent 55,5% du total ; à Manaus, capitale de l'État d'Amazonas, ils sont 53%, et à Salvador, capitale de Bahia, ils atteignent 42%.

La Diaria, traduction alencontre.org

Des archives de conversations WhatsApp montrent que Kurz et ses alliés politiques ont commandé des sondages truqués en 2016, alors qu'il était ministre des Affaires étrangères, pour les faire ensuite publier dans le quotidien *Österreich*. Une pratique financée sur le budget du ministère des Finances. Le parquet a lancé une enquête contre 10 personnes, mais aussi contre l'ÖVP, pour détournement de fonds et corruption.

Un jeune arriviste aux dents longues

Kurz était alors ministre des Affaires étrangères dans un gouvernement de coalition entre l'ÖVP et les sociaux-démocrates du SPÖ, mené par le social-démocrate Christian Kern. Déterminé à devenir calife à la place du calife, Kurz veut écarter le chef de l'ÖVP et vice-chancelier de l'époque, Reinhold Mitterlehner. Pour y parvenir, il entend sabot son propre parti et la coalition, en commandant des sondages truqués censés montrer que l'ÖVP est à la peine par rapport aux autres partis... afin de fragiliser son rival Mitterlehner. Kurz s'arrange alors avec l'éditeur du quotidien *Österreich* pour publier les sondages.

D'un autre côté, on trouve aussi des messages dans lesquels un proche collaborateur de Kurz, Thomas Schmid (ancien secrétaire général au ministère des Finances),

AUTRICHE « Qui paie, décide » ou la chute du chancelier qui voulait tout acheter

Fin septembre, sur ordre du parquet chargé de l'économie et de la corruption, plusieurs perquisitions ont eu lieu dans des ministères et au siège du parti conservateur ÖVP. Dans la foulée, le chancelier Sebastian Kurz quittait son poste. Le Macron autrichien qui pensait pouvoir tout acheter a fini par se faire pincer. Mais la bourgeoisie autrichienne a encore des options de rechange dans ce petit monde politique.

commande directement des sujets d'articles sur des thèmes précis à *Österreich*. Comme il le commente dans un texto : « *Fellner* [le propriétaire du quotidien], c'est un capitaliste. Qui paie, décide. J'adore. » Encore une fois, ces manigances étaient payées par le ministère des Finances via des publicités dans le journal et des factures fictives. Plusieurs millions d'euros auraient été ainsi détournés pour soutenir la noble cause de Kurz.

En plus de ces affaires pénales, on trouve dans les textos d'autres manœuvres. Ainsi, Kurz aurait bloqué une réforme de l'impôt sur les revenus et l'instauration d'une prise en charge gratuite des enfants l'après-midi. Le but : empêcher la mise en place de mesures populaires pour affaiblir son rival Mitterlehner. Et en effet, celui-ci démissionna de son poste de chef de l'ÖVP et de son poste de vice-chancelier en mai 2017. Kurz lui succède, rompt la coalition avec



WIKIMEDIA COMMONS

les sociaux-démocrates, remporte les élections anticipées et gouverne en alliance avec l'extrême droite du FPÖ.

Une démission... pour que tout reste en place

À 30 ans, le plus jeune chancelier de l'histoire est alors au sommet de sa carrière fulgurante. Tout au long de la campagne électorale,

il continue de faire publier des sondages truqués et de se payer des articles favorables dans la presse. Après « l'Ibizagate », le scandale de corruption qui force le FPÖ à quitter le gouvernement, Kurz s'allie aux Verts dans une coalition fédérale inédite pour « protéger les frontières et le climat » !

Sebastian Kurz rejette toutes les accusations. Malgré tout, il a dû démissionner en tant que chancelier fédéral. Il reste cependant dirigeant de l'ÖVP, député et chef de la fraction parlementaire du parti. C'est son confident Alexander Schallenberg qui lui a succédé... avec l'aval de ses alliés verts, qui restent aussi à leurs postes au gouvernement – après avoir fait campagne sur la transparence et la lutte contre la corruption ! Le système Kurz et ses alliés restent donc en place, au grand bonheur de la bourgeoisie autrichienne et de son personnel politique.

Correspondants



NUMÉRISATION, DÉMATÉRIALISATION : LE PROGRÈS, VRAIMENT ?

LA DÉMATÉRIALISATION ACCROÎT LES INÉGALITÉS

Le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques a annoncé avec une grande satisfaction en septembre que 212 démarches administratives sur les quelque 250 présentées comme « essentielles à la vie quotidienne des Français » étaient désormais numérisées. Mais les salariéEs des services publics et les usagerEs peuvent-ils et elles être aussi satisfaits ?

L'objectif du gouvernement est de dématérialiser l'intégralité des services publics à l'horizon de 2022, dans le cadre du programme de transformation de l'administration « Action publique 2022 », lancé en octobre 2017. À la dématérialisation des démarches administratives, s'ajoutent celle mise en place dans le secteur privé : de Doctolib pour les rendez-vous médicaux à la prise de billets SNCF. Demain, ce seront les tickets de la RATP qui disparaîtront et passeront à la moulinette numérique. Utiliser internet est devenu presque aussi indispensable que savoir lire, écrire et compter.

« Exclure encore davantage de personnes déjà exclues »
Sous couvert de modernité, se met en place une vaste machinerie, rentable pour les uns (les consultants, par exemple), qui accompagne les suppressions d'implantations et d'emplois dans les services publics et plonge dans des difficultés parfois insolubles des millions de

personnes. Même des rapports officiels reconnaissent ces difficultés, à l'instar de celui du Défenseur des droits en 2019 qui (pourtant favorable à la dématérialisation) contient cette formule : « Les effets de la dématérialisation pourraient conduire à exclure encore davantage de personnes déjà exclues, à rendre encore plus invisibles ceux et celles que l'on ne souhaite pas voir ».

Tout le monde ne dispose pas d'un équipement informatique. Selon une étude de l'INSEE publiée en février de cette année, 83% des ménages possèdent un ordinateur. Quant à l'accès à internet (par ordinateur ou smartphone), il est possible pour 86% des ménages. Mais derrière ces moyennes, existent d'importantes disparités selon le niveau de vie. En 2019, parmi les 10% des ménages les plus modestes, 68% disposent d'un ordinateur et 75% d'un accès à internet, contre respectivement 95% et 96% des 10% des ménages les plus aisés. Et également selon l'âge : le taux d'équipement tombe à 47% pour les plus de 75 ans.

6,8 millions de personnes privées d'internet

Être équipé est nécessaire mais pas suffisant pour accéder réellement à internet. En 2019, l'association de consommateurs UFC-Que Choisir estimait que 6,8 millions de personnes sont « privées d'un accès de qualité minimale à internet ». Quant au bon haut débit, « ce sont près de 12,8 millions de personnes qui en sont privées ». « Déjà confrontés au recul des services publics ou à la fracture sanitaire, les zones rurales sont celles qui subissent davantage les effets de la fracture numérique », estimait l'association. Cette situation a pu s'améliorer depuis avec le déploiement de la fibre mais des problèmes demeurent conduisant à des situations dramatiques : en septembre dernier, la Défenseure des droits, Claire Hédon, citait un exemple : « J'ai été assez frappée, par exemple, par la situation d'une personne rayée de la liste de demandeurs d'emploi parce qu'elle vit dans une zone blanche où elle n'a pas accès à internet. Elle n'avait pas reçu à temps le

mail de rendez-vous que lui a adressé Pôle emploi. Certaines personnes ne consultent pas leur mail quotidiennement car ce n'est pas une pratique aisée en zone blanche ».

« Arrêter ce système de digitalisation des services publics à marche forcée »

Il ne suffit pas de pouvoir accéder à internet, il faut aussi maîtriser l'instrument. Obtenir de l'information sur internet est désormais essentiel (l'information sur papier se raréfie, les guichets disparaissent ou sont encombrés et obtenir un renseignement téléphonique est parfois un parcours du combattant). Pourtant, toujours selon les enquêtes de l'INSEE, parmi les usagerEs d'internet, 33% n'ont pas été en mesure de se renseigner sur des produits ou services et 49% de rechercher des informations administratives. La conception de certains sites peut être un obstacle supplémentaire. Un peu plus de 20% de la population n'est pas en capacité d'envoyer ou recevoir des mails.



Pour les personnes concernées, il est évident que la dématérialisation de l'administration accroît le risque de non-recours à des prestations ou de perte de droits. Et la dépendance vis-à-vis de l'aide éventuelle des enfants et de l'entourage. On croit souvent que les jeunes sont toutes et tous compétents et aptes à accéder avec tout ce qui est nécessaire. Mais utiliser des jeux, aller sur les réseaux sociaux ou sur YouTube est différent de faire une recherche sur Google pour trouver une information et à plus forte raison de s'inscrire à Pôle emploi. Il faudrait aussi aborder l'impact de l'informatisation et de la dématérialisation dans les entreprises tant en matière de

conditions de travail que de motif avancé par les patrons pour des licenciements individuels ou collectifs mais cela excéderait les limites de cet article. En tout cas, pour la dématérialisation des services publics, il y a urgence : il faut arrêter la suppression de toutes possibilités d'accès autre que dématérialisée (et donc les fermetures de sites et les suppressions d'emplois). Comme le déclarait le 12 octobre dernier, la secrétaire générale du Secours populaire Henriette Steinberg : « On demande d'abord à la puissance publique d'arrêter ce système de digitalisation des services publics à marche forcée, qui font que les gens vont aller dans la catastrophe en klaxonnant ». **Henri Wilno**

LA DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES POUR LES ÉTRANGER·E·S : LE MUR DU SILENCE

Pour les personnes étrangères, l'accès à leurs droits a toujours été très difficile, dans des conditions indignes, irrespectueuses, injustes. Et en plus il faut aller très souvent en préfecture pour répondre aux tracasseries continues de l'administration...

Avec la dématérialisation, on est passé d'une situation horrible (il fallait faire la queue toute la nuit pour espérer pouvoir entrer le matin dans la préfecture) à plus dramatique : cliquer tous les jours sur un téléphone ou un ordinateur pour obtenir un rendez-vous et voir sans cesse le même écran « pas de rdv ». Le scandale visible dans les files d'attente est devenu invisible. La difficulté à manier l'internet, à lire le français est aggravée par des sites mal faits, une volonté souvent assumée, par exemple à Nanterre, de « cacher » la case où cliquer pour la régularisation des sans-papiers.

Face aux mobilisations, les préfectures ont apporté quelques améliorations, mais sans renoncer à l'obligation de passer exclusivement par un traitement internet des demandes, malgré des condamnations par le tribunal comme à Rouen, de cette obligation.

Démarches (pas du tout) simplifiées

La plus belle « amélioration » de l'accès au service public s'appelle « démarches simplifiées », et simple bien sûr ça ne l'est pas ! Il faut créer son « espace personnel », trouver (sans certitude) la bonne case et y déposer tous ses documents scannés. On voit ce que cela nécessite en maîtrise d'internet, du français et de l'outil pour scanner... Et les réponses sont très très lentes ! Une demande de DCEM (document de circulation pour les mineurEs, indispensable pour aller voir des grands-parents, faire un voyage scolaire) faite en mars est aujourd'hui toujours sans réponse et c'est pourtant un document simple. De même pour faire valider un permis de conduire obtenu à l'étranger. Le renouvellement des titres de séjour est lui aussi impossible dans les délais pourtant impératifs : sans titre de séjour mis à jour, un bon prétexte à licencier pour de nombreux patrons, perte des droits à Pôle emploi, à la CAF. Et comment convaincre un futur

employeur... Et ça peut durer plusieurs mois. Pour les sans-papierEs, pas de démarche simplifiée, il faut obtenir le rendez-vous pour déposer un dossier. Et souvent, s'il manque une pièce, il faut revenir et donc essayer à nouveau d'obtenir un rendez-vous... Un marché des rendez-vous s'est développé, tant il est difficile de les obtenir sur internet : on paye ainsi 300, 400 ou 500 euros à un « vil profiteuse », qui fait tourner un robot et parvient à trouver une place.

En Île-de-France, plusieurs associations se sont groupées dans le collectif Bouge ta préfecture et déposent collectivement des recours en justice pour obliger les préfectures à donner des rendez-vous sur la base du dossier d'une personne « régularisable » et la preuve qu'elle essaie depuis plusieurs semaines de prendre rdv (captures d'écran de leurs tentatives infructueuses). Depuis plus d'un an, cette action et les manifestations qui accompagnent chaque dépôt collectif de recours ont permis de montrer ce qui devait rester invisible, et de sortir des centaines de personnes de la galère, et parfois les tribunaux ont infligé des amendes de 800 ou 1000 euros. La dématérialisation est un instrument redoutable pour encore plus discriminer les étrangerEs.

Isabelle Guichard

Meeting Bouge ta préfecture, mardi

30 novembre à 18h, à la Bourse du travail de Paris, 75, rue Charlot.



L'ENSEIGNEMENT EN PROIE AU TOUT-NUMÉRIQUE

La pandémie a ouvert une phase accélérée d'expérimentation dans l'application des technologies numériques dans le domaine de l'enseignement. Si aujourd'hui cette phase n'est plus complètement à l'ordre du jour, les conséquences du point de vue des pratiques pédagogiques risquent d'avoir des retombées sur le temps long.

Une surveillance accrue des profs et des élèves du secondaire

La première conséquence de l'extension de la pratique de l'enseignement à distance est une modification des conditions de travail des enseignantEs et le renforcement des attaques répressives. Le maître mot au départ de la pandémie a été en effet celui de la « continuité pédagogique ». Derrière ce concept, on voit s'accroître la croyance dans le « *solutionnisme technologique* »¹. Le recours systématique à la technique comme moyen pour résoudre tous les problèmes de la société s'ancre dans l'idéologie néolibérale et dans son apologie de l'efficacité, et donne l'illusion que l'on peut à tout moment remplacer des vieilles pratiques par des pratiques « numériques ». La généralisation des techniques d'enseignement à distance et le recours massif aux plateformes numériques peuvent impliquer l'accroissement de la surveillance des profs et des élèves, la remise en cause de la liberté pédagogique, l'augmentation des tâches et du temps de travail, le brouillage entre les frontières de



WIKIMÉDIA COMMONS

la vie privée et professionnelle. À cela s'ajoute une difficulté à revendiquer ses droits au niveau syndical à travers un discours cohérent autour de ses conditions de travail. Dans l'enseignement secondaire, les chefs d'établissement, parfois par excès de zèle mais pas uniquement, se mettent à surveiller les cours qui sont donnés ou non donnés ainsi que leurs contenus. Les applications de type Pronote, dont l'usage s'est amplifié et généralisé suite à la crise sanitaire, imposent un système de concurrence entre les élèves et une vision principalement chiffrée de leur « rendement » scolaire.

La fracture numérique est une fracture de classe

La deuxième conséquence de l'enseignement à distance est celle de la fracture numérique : nous avons vécu un approfondissement de l'écart qu'a creusé la situation

sanitaire du fait de l'enseignement à distance entre les élèves issus des classes populaires (en particulier dans l'éducation prioritaire) et les autres, dû aux inégalités en termes d'accès aux ressources et maîtrise de l'outil informatique. Dans les quartiers populaires, la réalité de l'enseignement numérique, c'est une majorité des élèves suivant les cours sur leurs téléphones portables. Évidemment on ne peut pas évoquer cette question sans parler du lieu et des conditions de vie et d'hébergement...

Enfin, s'est posé un problème de taille autour de la question des apprentissages et des examens. À aucun moment la question de l'allègement des programmes n'a été discutée de manière sérieuse, alors que l'écart se creuse. Pire, les enseignantEs se retrouvent à courir après les programmes et à appliquer un renforcement du contrôle continu à tous les niveaux.

NOS DONNÉES DE SANTÉ AU RISQUE DU CAPITALISME NUMÉRIQUE

Le covid a été l'occasion d'un passage en force du gouvernement sur les lois sécuritaires, mais aussi sur les données de l'e-santé. Le 23 avril 2020, il a pris un arrêté accélérant, au nom de l'état d'urgence sanitaire, le déploiement du Health Data Hub, qui doit collecter toutes nos données de santé.

Le secret médical risque d'être mis à mal

Pas de cahier des charges publié, pas d'appel d'offres. Il sera hébergé sur le cloud de Microsoft, qui possédera les clés de chiffrement, et sauvegardé aux USA. Le Cloud Act étatsunien s'appliquera donc, qui peut forcer à la communication des données. Si l'on ajoute la généralisation des prises de rendez-vous sur Doctolib pour l'AP-HP ou la vaccination covid, le secret médical risque d'être bien mis à mal. Car même si les données sont anonymisées, les chercheurEs en sécurité informatique ont montré qu'avec trois données de santé, on peut assez facilement retrouver unE patientE.

Nos données de santé intéressent au plus haut point les capitalistes, des assurances, du médicament. Ils se gardent bien de communiquer là-dessus, mais de nombreuses affaires éclairent

leur comportement. « Cash investigation » a par exemple révélé que la très discrète société Iqvia collectait, sans nous en informer, les données quotidiennes de la moitié des pharmacies du territoire. Le groupe AG2R gardait les données de santé de deux millions de clientEs, même après résiliation des contrats. La CNIL l'a condamné à 1,75 million d'euros d'amendes pour violation du Règlement général sur la protection des données (RGPD). Aux USA, le *Wall Street Journal* a révélé l'accord secret entre Google et le groupe Ascension. Sans en informer les patientEs, les dossiers médicaux de 150 hôpitaux et 2 600 sites de soins ont été transférés à Google.

Mais nos données, ce ne sont pas seulement nos dossiers médicaux. Ce sont aussi le nombre de pas et d'escaliers que nous faisons chaque jour, notre poids et nos pulsations que relèvent notre smartphone ou notre montre connectée. La gratuité contre la collecte de ces données, c'est le business modèle des Facebook, Amazon, Google, Apple...

Un potentiel de 16 à 22 milliards d'euros par an

La loi OTSS, Organisation et transformation du système de santé, le volet numérique du Ségur, prévoit d'injecter deux milliards d'euros

dans l'e-santé. L'enjeu doit être d'importance ! Le très libéral Institut Montaigne a chiffré le potentiel de l'e-santé en France entre 16 et 22 milliards d'euros par an. Pourvu qu'il y ait « une exploitation simplifiée des données de santé », en clair un accès plus grand du privé, et « la structuration de la filière du numérique en santé », avec notamment des économies de personnel ! L'État nous somme d'abandonner un peu de nos libertés, de nos exigences d'embauches, au nom de l'efficacité supposée de son e-santé. Tout faux. Deux exemples : les applications de type Stop covid ont juste été capables de tracer 4 % de tous les cas contacts à l'échelle européenne ; et les études anglaises d'efficacité sur le suivi en télé-médecine de l'insuffisance cardiaque chronique sont très décevantes. Que faire des alertes, s'il n'y a pas de personnel médical derrière pour le suivi, l'éducation thérapeutique ? Alors qu'on aurait bien besoin du numérique pour le suivi des cancers (il n'y a toujours pas de registre national des cancers), le numérique en santé pour les profits, l'austérité et le contrôle social, c'est non... Leur monde est à l'envers de nos besoins. Nos données de santé sont pour nous, pas pour leurs profits ou le contrôle social !

Frank Prouhet

La fac de demain : reproduction sociale et marchandisation

Dans l'enseignement supérieur, les tensions et les controverses sont tout aussi présentes. Déjà, avant la crise, il y avait une offre grandissante de formations entièrement dispensées à distance et on connaissait une explosion des « moocs »² et du marché des produits liés à l'apprentissage et au soutien scolaire en ligne. En accentuant les processus de privatisation, la période que nous avons vécue n'est qu'un avant-goût d'un système universitaire à deux vitesses : tandis que les grandes écoles ont pu continuer à fonctionner en présentiel, les établissements publics, n'étant pas en mesure de respecter les jauges, ont été contraints à une longue période d'interruption du présentiel. Les confinements ont en outre fait exploser l'utilisation des services fournis par les GAFAM. La CNIL a à ce propos mis en garde les universités sur le risque d'utilisation des données parfois sensibles de la part des entreprises étatsuniennes.

Le distanciel contribue à individualiser les pratiques d'enseignement et d'apprentissage. Les cours se détachent de l'instant de l'oralité de l'échange synchrone, et ont une vie à part entière qui est indépendante des intentions et de la volonté de leur créateur ou de leur créatrice en ouvrant la voie à l'exploitation marchande et à des formes variées de rationalisation. L'étudiantE est dès lors placé dans le rôle de clientE, de spectateurE ou d'abonnéE, et perd donc son statut d'acteurE dans le processus d'apprentissage.

La pédagogie au prisme du numérique

Au-delà des effets néfastes sur le travail en termes d'aliénation, d'isolement et de dérives autoritaires, le recours au distanciel pose également des problèmes d'ordre pédagogique. Du côté des étudiantEs, l'apprentissage sur plateforme implique une perte de la sociabilité (bien que d'autres formes de solidarité et coopération en ligne peuvent émerger) et une consécutive déstructuration ou reconfiguration du collectif apprenant. Les échanges entre pairs qui se produisent à l'université sont indispensables pour l'appropriation et l'élaboration des savoirs. L'enseignantE peut être entraîné dans un état de souffrance due à la fatigue, au désengagement et à la démobilité des étudiantEs. En absence de signaux d'attention, de compréhension et d'intérêt, il ou elle se livre à un exercice solitaire de prise de parole. La technique imprègne ainsi l'activité d'enseignement et lui impose ses propres scripts (rationalisation, focalisation sur le contenu, reproductibilité, multi-activité, individualisation). La mise en place de l'enseignement à distance ne peut pas se faire dans un contexte de pénurie de ressources humaines et matérielles sans impliquer une baisse de la qualité des formations ainsi que des conséquences dramatiques sur les conditions de travail et d'étude.

Mimosa Effe et Hélène Marra

1 – Evgeny Morozov, *Pour tout résoudre cliquez ici*, Fyp, 2014.

2 – « Massive Open Online Course » ou « cours en ligne ouvert à tous ».



NPA

TRANSPORTS

Grève chez Transdev : ce n'est qu'un début !

Alors que certains grévistes ont fêté leur quarantième jour la semaine dernière, c'est toujours la grève chez Transdev, rebaptisé pour l'occasion « Transgrève » !

Les patrons du transport, qui ont voulu réorganiser le travail pour augmenter leurs profits au mépris des vies des salariéEs doivent se mordre les doigts. Car la grève à Transdev dans le 77 et le 95 a non seulement formé un gros contingent de grévistes à la lutte des classes, mais a essaimé bien au-delà d'elle-même : Brest, Le Mans, Saint-Malo, Chambéry... Une vague de grève chez les conducteurEs de bus touche toute la France !

La grève tient bon et regarde au loin

Un accord signé dans le dos des salariéEs sur le réseau de Sénart samedi 11 a été présenté dans la presse comme une sortie de crise pour tous les dépôts. Il a en fait permis aux grévistes du réseau de Marne-la-Vallée de revoir à la hausse leurs revendications, et a vacciné les grévistes de Vaux-le-Pénil contre une levée de piquet qui ne viendrait pas d'une décision démocratique de la base. Péresse a de son côté essayé de casser le droit de grève, en réclamant que la police mette fin à de prétendus blocages de dépôts. Mais si aucun bus ne roule, c'est que la grève est ultra-majoritaire. « *Encore un mois s'il le faut !* » ont crié les grévistes de Vaux-le-Pénil sous les fenêtres d'une énième réunion de négociation. Quant à ceux de Sénart qui ont voulu continuer la grève, ils se sont organisés en un comité de grève, qui a fait le tour des collègues avec des tracts et a appelé à une AG de tous les dépôts pour décider collectivement une stratégie pour la suite du mouvement.

Car la reprise de certains conducteurs est loin d'en signifier la fin. Et même si un protocole de fin de conflit était ratifié à Vaux-le-Pénil, la dynamique de la grève ne cesserait pas. Exemple de ce que la bourgeoisie révolutionnaire en permanence les moyens de production, les appels d'offre dans les transports vont se succéder au fil des ans. Une partie des conducteurEs l'ont compris, et se préparent dès à présent en conséquence, de différentes manières. CertainEs visitent en petite délégation des piquets, d'autres organisent des réunions d'informations entre collègues, et ceux de Vulaines sont même en grève préventive !

Le développement de la conscience ouvrière et des contacts entre dépôts est un facteur déterminant dans la lutte des classes. La grève va s'arrêter un jour dans le 77 ; mais qui sait si la prochaine résistance à un appel d'offres dégueulasse ne la relancera pas ? Car c'est la force des travailleurEs !

Correspondants

PATRIARCAT Face à la police, la double peine des femmes victimes de violences

« Au commissariat central de Montpellier, on demande aux victimes de viol si elles ont joui, on explique aux victimes de viol qu'une personne qui a bu est forcément consentante, on refuse de recevoir des victimes de viol en raison de leur tenue. »



PHOTO THÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

En 1981, Nathalie, 19 ans, est violemment agressée à coups de couteau, violée, puis laissée pour morte dans le sous-sol d'un immeuble alors qu'elle se rendait chez son médecin. Elle est sauvée in extremis. Deux policiers viennent la voir à l'hôpital et son mari porte plainte au commissariat, puis plus rien. Pas d'enquête, pas de déposition, pas de relevés d'indices. L'affaire est classée sans même avoir débuté. Mais, en 1998, elle reconnaît à la télévision le visage de son agresseur : c'est Guy Georges, qui vient d'être arrêté pour le viol et le meurtre de sept femmes. De 1997 à 2009, Alexandra est battue, violée, prostituée et menacée par son conjoint. Lorsqu'elle tente de déposer plainte, les policiers le lui refusent car, malgré les hématomes, « *ça ne saigne pas* ». En 2009, sous les coups et étranglée, Alexandra attrape un couteau et porte un coup fatal à son agresseur.

Seule une victime de viol sur dix porte plainte

Deux femmes. Toutes deux ont subi des violences inouïes, toutes deux ont essayé de porter plainte, toutes deux n'ont pas été entendues. Pour toutes les deux, la justice reconnaît les manquements de la police : Nathalie est reconnue victime et indemnisée en 2001, et l'État condamné pour « *faute lourde* ». Alexandra sera acquittée du meurtre de son mari en 2012, selon la requête du procureur lui-même. Ces cas de reconnaissance sont rares et font figure d'exception. Combien de Nathalie ? Combien d'Alexandra ? Combien de femmes trouvent le courage chaque année de se rendre au commissariat pour porter plainte et se heurtent à l'incompétence crasse et aux comportements coupables des policiers ? Combien se taisent ? Combien ne sont pas reconnues ? Combien restent anonymes et isolées ? Le rapport Belloubet, sorti en 2019, a montré que, dans 41 %

des cas d'homicides conjugaux, la victime avait déjà signalé à la police ou à la gendarmerie les faits de violences. Dans 80 % des cas, leurs plaintes avaient été classées sans suite. La question se pose : si ce sont bien les hommes violents qui sont coupables, dans quelle mesure les policiers sont-ils eux aussi responsables lorsqu'ils renvoient des victimes de violences conjugales à l'endroit même où elles sont le plus en danger ? Concernant les viols, 70 % des plaintes sont classées sans suite et, sur les 30 % restants, la moitié sont requalifiées en agression ou atteinte sexuelle. De quoi décourager le peu de femmes qui seraient prêtes à témoigner. Ainsi, sur les 94 000 femmes victimes de viol ou de tentative de viol chaque année en France, seulement une sur dix tentera de porter plainte.

« On demande aux victimes de viol si elles ont joui »

40 ans après l'agression de Nathalie et son traitement infâme par la police de l'époque, les femmes témoignent encore aujourd'hui des mauvais comportements des policiers et des gendarmes lorsqu'elles osent porter plainte. Le 28 septembre, la militante féministe Anna Toumazoff relaie un témoignage de victime sur

Twitter : « Au commissariat central de Montpellier, on demande aux victimes de viol si elles ont joui [...], on explique aux victimes de viol qu'une personne qui a bu est forcément consentante [...], on refuse de recevoir des victimes de viol en raison de leur tenue ». Elle lance le hashtag #DoublePeine puis, avec d'autres militantes féministes, un site : doublepeine.fr. En quelques jours le site recueille des centaines de témoignages de femmes concernant des commissariats partout en France. On peut y lire que les victimes y subissent encore des violences, renforçant leur sentiment de culpabilité et visant à les décourager de continuer dans leur plainte et de faire valoir leurs droits.

Face à ces témoignages, le préfet de l'Hérault parle de « *diffamation* », de « *fausses informations et de mensonges* » qui « *desservent la cause des victimes* » et le syndicat de police Alliance, qu'on ne présente plus, apporte son soutien aux policiers « *face aux propos tenus par une pseudo féministe* ». Mais le phénomène prend tant d'ampleur que Gérard Darmanin a finalement annoncé le 13 octobre l'ouverture d'une enquête sur l'accueil des victimes au commissariat de Montpellier.

Non, la police ne nous protège pas

C'est insuffisant, c'est insupportable, c'est aussi la conséquence logique d'une société patriarcale dans laquelle un ministre de l'Intérieur peut lui-même être accusé de viol et rester en poste, dans laquelle ces violences sont normalisées, banalisées et justifiées et dans laquelle les femmes sont systématiquement cataloguées comme menteuses, hystériques, manipulatrices et folles. Combien de femmes devront témoigner de violences, de viols, d'agressions sexistes et sexuelles avant qu'elles soient écoutées et protégées ? Combien de témoignages doivent encore être faits avant qu'on nous croit, tout simplement, lorsque nous disons que non, la police ne nous écoute pas, ne nous protège pas ? Par son inaction, son silence, son virilisme et son sexisme, par son impunité et ses idées réactionnaires, la police est aussi complice des violences commises contre les femmes.

Aurélie-Anne

LIBÉRATION DE GEORGES ABDALLAH

Pour une dernière fois à Lannemezan !

« Votre solidarité, votre mobilisation dans la diversité de votre engagement, me font chaud au cœur. En fait, tout au long de ces décennies passées, elles ne m'ont jamais fait défaut camarades. Ceux qui misaient sur l'essoufflement de votre action en sont pour leurs frais. »



DR

Cette adresse de Georges Abdallah aux manifestantEs de Lannemezan il y a tout juste deux ans reste d'une brûlante actualité. En dépit de l'acharnement politique et judiciaire de l'État français, le scandale que constitue le maintien en détention de Georges Abdallah ne cesse de croître, comme en témoigne l'appel « *Une exigence de*

justice » signé par plus de 200 personnalités.

Renforcer la pression sur le gouvernement

Si cette bataille de l'information est aujourd'hui en partie gagnée, si des collectifs pour la libération de notre camarade se sont créés au cours des derniers mois, si la plupart des organisations politiques et syndicales ont manifesté leur soutien, si

les autorités libanaises ont exigé que la France libère leur ressortissant, les pouvoirs politiques qui se sont succédé depuis des décennies ne lâchent rien.

Nous devons renforcer la pression sur le gouvernement et exiger qu'il signe dans les délais les plus brefs l'arrêt d'expulsion qui seul peut mettre fin à cette peine de prison sans fin à laquelle est soumis notre camarade.

Nous ne pouvons pas nous contenter des mobilisations ponctuelles, routinières qui, bien qu'indispensables, ne débouchent pas. Il faut que cette manifestation de samedi 23 octobre devant la prison de Lannemezan soit la dernière et constitue un saut qualitatif pour les soutiens dans les prochains mois.

Libérons Georges Abdallah !
Alain Pojolat

PRIX DU GAZ ET DE L'ÉLECTRICITÉ

L'énergie : marchandise ou commun ?

En ce mois d'octobre, avec plus 12,6 %, le tarif réglementé de vente (TRV) du gaz connaît sa plus forte hausse depuis 2013. Mais si cette augmentation est spectaculaire, elle se cumule à celles des mois précédents, près de 10 % en juillet, plus de 5 % en août, 8,7 % en septembre. Jusqu'à quand ?

Ce n'est pas non plus la seule augmentation. Comme le prix du gaz dicte aussi celui de l'électricité, ce qui vient au passage contredire la prétendue « indépendance énergétique » de la France grâce au nucléaire, le prix de l'électricité augmente aussi. Ces augmentations interviennent au pire moment

pour celles et ceux qui ont déjà du mal à boucler les fins de mois, à la saison où il faut rallumer les chauffages. C'est près de 500 euros pour l'électricité, et à peu près autant pour le gaz, à déboursier en plus par an. Et nous n'aborderons pas dans cet article la question des carburants, qui augmentent eux aussi.

BERGAMS À GRIGNY (91) Sixième semaine de grève : « Non à l'esclavage moderne »

En grève pour exiger l'annulation d'un accord de performance collective (APC) qui a entraîné des baisses de salaires qui vont pour certains jusqu'à 800 euros par mois alors que le temps de travail et les cadences ont augmenté, les salariéEs de Bergams, à Grigny dans l'Essonne, sont bien déterminés à ne pas lâcher.

Le mardi 12 octobre, un rassemblement a été organisé par les syndicats (CGT, FO, Sud Industrie) à la préfecture. Il a rassemblé une centaine de personnes dont plusieurs dizaines de grévistes qui ont animé l'entrée de la préfecture par leurs slogans et des chants et musiques du monde, Italie, Maghreb, Cambodge, Inde, une petite partie des 36 pays dont sont originaires les salariéEs... Les grévistes avaient confectionné leurs banderoles, « Bergams-Norac (Grigny) : Non à l'esclavage moderne ! » et « Bergams : 4^e semaine de grève, mobilisés, déterminés ».

« On continue »

Lors de l'audience qu'elles ont accordée aux délégués syndicaux représentant les grévistes, la préfecture et l'inspection du travail se sont proposées pour rencontrer la direction avec elles et eux, ce qui s'est fait l'après-midi même. Mais la réponse des cadres dirigeants locaux qui exécutent les ordres des patrons du groupe n'a été que mépris, voire provocation. Ils ont demandé aux grévistes de retirer le piquet de grève, après quoi ils



NPA

pourraient envisager d'ouvrir des discussions, un des cadres répétant qu'ils comptaient expérimenter l'APC jusqu'en février 2022, comme si les salariéEs étaient des « rats de laboratoire », aiment à dire les grévistes, et comme si l'APC avait une durée limitée dans le temps... La réaction des grévistes a été unanime, « On continue » et la grève a été revotée.

Jeudi 14 octobre, des salariéEs de Transdev du dépôt de Vaux-le-Pénil et de Combs-la-Ville sont

venus à une petite dizaine sur le piquet. Un moment de solidarité et d'échanges, sur les difficultés aussi face à la direction de Transdev qui organise des négociations dépôt par dépôt... Le cortège emmené par les grévistes de Bergams portant les banderoles des Transdev s'est fait entendre jusque sous les fenêtres de la direction. Autre moyen d'élargir les liens, des actions sont envisagées au niveau de l'ensemble du groupe Norac et de ses autres usines. Jeudi,

des grévistes devaient se rendre à Rennes, où siège la direction du groupe. Des premiers contacts entre salariéEs de différentes entreprises du groupe Norac pourraient s'y nouer, ne serait-ce que par les délégués syndicaux.

Sur le piquet, dont la tenue se fait par roulements prévus par des plannings, la vie s'organise, la solidarité des soutiens aussi (syndicats locaux CGT, FO, Solidaires, Interpro 91) qui permet de populariser la grève. Elle se manifeste à travers les dons aux caisses de grève par des particuliers et des syndicats locaux, la venue d'associations d'aide alimentaire... Ce mois-ci, parce que les salaires sont comptabilisés du 20 au 20 de chaque mois, les salaires seront à zéro. Le maire de Grigny, présent au rassemblement à la préfecture, a promis de solliciter les aides d'Action logement, ce qui permettra d'étaler le paiement des loyers, mais plus que jamais les grévistes de Bergams ont besoin de la solidarité financière. Aussi n'hésitez pas à verser à leur caisse de grève !

Correspondante 91

<https://www.cotizup.com/solidarite-grévistes>

17 OCTOBRE 1961 Aucune excuse pour Emmanuel Macron

Des « crimes inexcusables pour la République ». C'est ainsi qu'Emmanuel Macron a qualifié le massacre du 17 octobre 1961. Alors que certains espéraient que Macron franchirait le cap en employant les termes « crime d'État », le président de la République s'est contenté du service minimum en participant – une première – à une cérémonie de commémoration.

La déclaration de l'Élysée indique en outre que « les crimes commis cette nuit-là sous l'autorité de Maurice Papon sont inexcusables pour la République ». Une façon commode de dédouaner l'État de ses responsabilités en rejetant la faute sur l'épouvantail Maurice Papon. Comme si le préfet de police avait agi de façon autonome et non sous la responsabilité du ministère de l'Intérieur et donc du pouvoir. Comme l'a résumé le chercheur Olivier Le Cour Grandmaison, il s'agit « d'un petit pas qui va permettre à Emmanuel Macron de ne pas en faire un plus grand ».

Aujourd'hui comme hier, la négation des crimes policiers

On ne peut dès lors que comprendre et partager la colère qui s'est exprimée après la publication du communiqué de Macron, de la part des survivantEs du 17 octobre, de leurs proches, de leurs descendantEs, et plus largement de toutes celles et tous ceux qui refusent que ce crime colonial soit effacé de l'histoire. Mais l'on n'est malheureusement pas surpris de l'attitude de Macron et des siens, qui refusent de se confronter au passé colonial pour éviter d'avoir à assumer le présent néocolonial, et qui sont en outre sensibles à un air du temps particulièrement réactionnaire et raciste, comme en témoigne – entre autres – la zemmourisation du débat public.

Au lendemain de la déclaration de Macron, nous étions des milliers dans les rues de Paris, avec également d'autres rassemblements dans plusieurs grandes villes, pour dire notre refus de l'oubli et notre exigence de vérité, et aussi pour rappeler que les batailles de mémoire ont des enjeux très actuels. Nier la réalité du massacre du 17 octobre 1961, c'est nier la réalité de la violence coloniale dans son ensemble, et par là même délégitimer les combats anticoloniaux, passés et présents. Qui plus est, la coïncidence de calendrier qui a fait que c'est seulement trois jours avant le 17 octobre que Darmanin a annoncé vouloir déposer plainte contre Philippe Poutou, lequel avait « osé » affirmer que la police tue, a sonné comme un rappel : la négation des crimes policiers ne date pas d'hier, et certains aujourd'hui se situent dans la lignée des négationnistes du 17 octobre 1961. À ceux-là nous le répétons : nous ne cesserons jamais de nous battre contre les crimes racistes, contre les crimes d'État, et nous ne nous laisserons pas intimider, à l'instar de toutes celles et tous ceux qui n'ont jamais abandonné le combat pour la reconnaissance de ce qui s'est passé, il y a 60 ans, dans les rues de Paris, sur ordre de l'État français.

J.S.



RENNES Réquisition? Choisir son camp!

Samedi 16 octobre, les masques sont (encore une fois!) tombés: la maire de Rennes a pris la responsabilité de faire intervenir la police pour virer les exiléEs et leurs soutiens qui venaient de réquisitionner une école, vide depuis six mois.

avant de s'arrêter au niveau d'un immeuble traversant par lequel les exiléEs présents et une grande partie des manifestantEs se sont engouffrés dans une cour donnant accès à l'école du Faux-pont, vide depuis six mois!

Puisque la préfecture refuse de faire quoi que ce soit, puisque la mairie ne veut plus « rien faire de plus », les assos prennent leurs responsabilités! Cette école de six classes offre un cadre tout à fait adapté à une mise à l'abri, au moins pour quelques mois, des personnes sans logement. L'adjoint de permanence (un élu UDB), est convié, il vient sur place et rapidement nous annonce qu'il ne fera pas venir la police et que nous pourrions rester le soir...

Il nous laisse, nous nous organisons, mais très vite il revient nous prévenir que la mairie va demander l'intervention de la police pour nous virer! En clair, ça veut dire que les apparatchiks du cabinet (non élus) ont pris la main!

Choisir son camp

Honte sur la maire et sa majorité municipale (PS/PC/EELV/UDB/etc.). Nous n'attendons rien de ces gens-là, mais il appartient maintenant à celles et ceux qui, parmi eux, prétendent nous soutenir, de manifester publiquement leur désaveu de la décision dégueulasse de la mairie! Il est à craindre que celle-ci soit la première expression spectaculaire d'un changement de

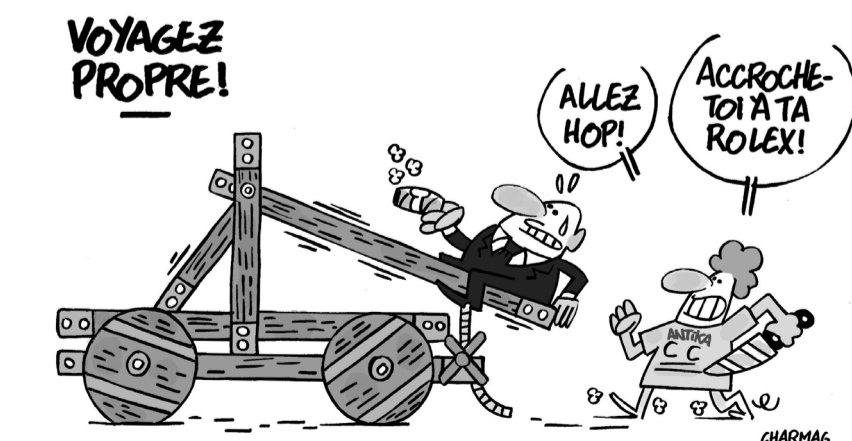
doctrine de la maire et de sa majorité: ils nous serinent qu'ils font déjà beaucoup, qu'ils ne feront rien de plus... Cela se traduit, vers 19h 30, par l'intervention d'un escadron de gendarmes mobiles, en tenue de combat, qui nous contraignent à quitter les lieux. Cette école restera vide, les exiléEs resteront dans leur campement, les militantEs pourront remâcher leur colère, les élus « de gauche » dormiront sur leur bonne (?) conscience (ils font déjà tant!). Mais nous ne lâcherons rien. Dès lundi, 18h, un rassemblement place de la mairie a permis de retrouver celles et ceux qui ont exprimé leur soutien et leur volonté de ne pas en rester là!

CorrespondantEs

Bouclier tarifaire ou arnaque tarifaire?

Tous en chœur, Commission de régulation de l'énergie, commentateurs, économistes, gouvernement, patrons... nous expliquent : « Ce sont les variations des prix de marchés européens et mondiaux ». C'est automatique, c'est la reprise simultanée des économies mondiales après la crise sanitaire! Merveille du marché, de la loi de l'offre et de la demande naturalisée. La demande augmente, l'offre n'est pas à la hauteur alors il faut payer plus cher. À peine est évoqué « un aspect spéculatif autour des matières premières » mais après tout, c'est la règle du jeu capitaliste.

Pré-campagne électorale et spectre des Gilets jaunes obligent, le gouvernement se sent obligé d'avoir l'air d'agir. Il a donc brandi le « bouclier tarifaire ». Côté



annonce : blocage du tarif réglementé du gaz jusqu'en avril (donc après l'augmentation d'octobre!), limitation de la hausse de l'électricité à 4% (alors qu'elle

est annoncée à 12% en février). En réalité cette limitation de la hausse sera payée par les consommateurs quand les cours mondiaux baisseront (au printemps?).

Des associations de consommateurs et organisations syndicales dénoncent la manœuvre grossière et réclament une baisse de la TVA car l'énergie est un produit de première nécessité. Ce serait un premier pas qui devrait aller jusqu'à un blocage réel des prix.

Un véritable service public de l'énergie

L'énergie est indispensable à la vie quotidienne et en grande partie responsable du changement climatique: une contradiction sans issue tant que l'énergie est soumise à la loi du profit. La gratuité est le meilleur moyen, le plus égalitaire, d'assurer à chacunE la satisfaction de ses besoins élémentaires, c'est valable pour l'énergie, nous en proposons la fourniture gratuite jusqu'à un quota standard.

Mais la condition incontournable pour répondre aux urgences sociales et écologiques est d'exproprier les groupes capitalistes de l'énergie, pour mettre en place un véritable service public de l'énergie prenant en charge production d'énergie et recherche et développement d'énergies renouvelables, mais aussi, et surtout, une politique globale de sobriété énergétique.

Socialiser le secteur de l'énergie c'est se donner les moyens d'un contrôle des salariéEs et des usagerEs, d'un débat démocratique. Sur les besoins réels: plan d'isolation des logements et locaux, suppression de la publicité et de certaines productions inutiles... Sur les choix: l'arrêt du nucléaire, la sortie des énergies fossiles, quelles énergies renouvelables? Dans quelles conditions de production? **Commission nationale écologie**

Les Nôtres**Hommage à Marc Bourhis**

Fusillé comme otage à Châteaubriant le 22 octobre 1941, militant de la 4^e Internationale

Le 16 octobre 2021, à l'initiative du Comité du souvenir des fusillés de Châteaubriant, Nantes et de la Résistance en Loire-Inférieure, nous rendions un hommage particulier aux trois otages fusillés par les nazis et enterrés anonymement dans le cimetière du Petit-Auverné. Ici se sont trouvés réunis les corps de Guy Mocquet, militant des Jeunesses communistes, de Jules Auffret, syndicaliste et élu du PCF à Bondy et de Marc Bourhis, militant trotskiste.

Né en 1907 à Lézardrieux, dans les actuelles Côtes-d'Armor, Marc Bourhis avait 34 ans. Avec Alice son épouse, ils étaient tous deux instituteurs à Trégunc, commune du Finistère située à une dizaine de kilomètres au sud de Concarneau. Dès sa sortie de l'École normale de Quimper, en 1926, Marc Bourhis s'engagea dans la Fédération unitaire de l'enseignement. C'est dans ce syndicat qu'il fit la connaissance d'un autre fusillé de Châteaubriant également instituteur avant de devenir professeur de mathématiques, Pierre Guéguin. Militant actif du Parti communiste et voisin, à Concarneau, des parents de Marc Bourhis, Pierre Guéguin se lia très tôt au jeune instituteur qu'il convainquit d'adhérer au Parti communiste en 1930. En désaccord avec l'évolution politique de l'Union soviétique et avec le cours suivi par le PC, Marc Bourhis quitta ce parti en 1933, l'année où Hitler devint chancelier du Reich et où il ouvrit les premiers camps de concentration. Marc Bourhis s'abonna alors au journal trotskiste *la Vérité* et, au niveau syndical, devint le porte-parole de l'École émancipée, l'organe de la Fédération unitaire de l'enseignement.

«L'âme du Parti révolutionnaire dans sa commune»

Dès 1935, ses liens avec les militants trotskistes devinrent plus suivis, notamment au retour dans le Finistère d'Alain Le Dem, avec qui il rejoignit, en 1936, le Parti ouvrier internationaliste. Après l'exclusion du courant de la Gauche révolutionnaire au sein de la SFIO, son animateur Marceau Pivert constitua un nouveau parti, le Parti socialiste ouvrier et paysan (PSOP). Avec la plupart des militants trotskistes français, Marc Bourhis y adhéra et y milita activement. Mobilisé dès la déclaration de guerre en septembre 1939, Marc Bourhis fut envoyé à la caserne dite «Le Bagne» à Brest, avant d'être muté en mai 1940 comme élément suspect au 137^e Régiment d'infanterie de Quimper. Quelques semaines plus tard, en juin, cette unité était bloquée dans sa caserne par l'armée allemande. Libéré rapidement pour reprendre sa classe à Tregunc, Marc Bourhis reprit rapidement contact avec Pierre Guéguin qui avait rompu publiquement avec le Parti communiste à la signature, en août 1939, du pacte de non-agression entre Staline et Ribbentrop, permettant quelques jours plus tard à l'Allemagne nazie d'envahir la Pologne et à l'URSS d'envahir les Pays baltes et une partie de la Pologne. Dans tout le Finistère, Marc Bourhis et Pierre Guéguin – qui avait été déchu de tous ses mandats comme tous les élus communistes – agirent dans la clandestinité contre l'occupation nazie. En juin 1941, Hitler envahit l'URSS. Le 23 juin 1941, Pierre et Marc improvisèrent un meeting dans un café de la pointe de Trévignon et firent savoir publiquement leurs opinions et leur satisfaction de voir l'URSS dans le camp des alliés. Le 2 juillet 1941, suite à une dénonciation, Marc Bourhis – que le Commissaire des renseignements généraux présentait comme «l'âme du Parti révolutionnaire dans sa commune» – et Pierre Guéguin furent appréhendés comme agitateurs par la gendarmerie sur mandat d'arrêt du préfet du Finistère et internés au camp de Choisel à Châteaubriant. Désignés comme otages, Marc Bourhis, Pierre Guéguin et leurs 25 camarades tombèrent sous les balles nazies l'après-midi du 22 octobre à la carrière de la Sablière à Châteaubriant.

Jean-Noël Badaud, David Blanchard, Jean Brunacci, Sandra Cormier, Robert Hirsch, Henri Le Dem, François Preneau, Éric Thouzeau, Catherine Toucheffeu

Version intégrale en ligne sur <http://europe-solidaire.org/>

#Poutou2022**Philippe Poutou en Charente: faire entendre les luttes et promouvoir l'écosocialisme**

Actives et actifs depuis plusieurs semaines sur le terrain, notamment pour la récolte des parrainages d'élus, les militantEs du NPA en Lutte Charente avaient pris l'initiative d'inviter Philippe Poutou, candidat à l'élection présidentielle, ce vendredi 15 octobre.



collectif dénonce un « non-sens écologique ». Il considère que ce projet, autorisé fin janvier 2021 par les préfets de Charente, Charente-Maritime et Deux-Sèvres, « privatise les ressources naturelles » et ne sert qu'une poignée d'irrigants. Il coûterait 12 millions d'euros soit 400 000 euros au bénéfice de chaque agro-industriel de la FNSEA et serait financé à 70 % par de l'argent public.

Réunion publique à Mansle

Enfin, la journée s'est terminée à Mansle, dans une bourgade de 1 600 habitantEs. Une réunion publique y était organisée, et une trentaine de personnes y ont participé. Hélène a introduit la réunion en présentant notre nouveau comité et ses activités. Puis Alex est revenu sur la question des bassines. Enfin, Philippe a présenté la ligne et le programme du NPA : faire entendre la colère sociale et proposer des réponses anticapitalistes et écosocialistes. La question du « pass sanitaire » obligatoire dans la salle (demande de la mairie) nous a clairement coupé de plus de monde... mais nous sommes néanmoins satisfaitEs de ce chiffre, puisque la très grande majorité des participantEs étaient des locaux, et des visages inconnus, ce qui permet de penser qu'une dynamique est possible sur le territoire du Nord-Charente. Notons que *la Charente libre*, le journal du département, a donné un excellent écho à notre initiative. Reste maintenant à concrétiser, en

renouant contact avec les personnes présentes pour les activités militantes à venir, mais aussi à trouver des parrainages (nous en sommes à quatre en Charente) pour que notre camarade Philippe Poutou puisse être candidat en 2022.

Serge et Alex

Agenda

Jeudi 21 octobre, réunion publique du NPA avec Philippe Poutou, Paris 20^e. À 20h à La Bellevilloise, 19-21 rue Boyer.

Mercredi 3 novembre, réunion publique du NPA avec Philippe Poutou, Bourg-en-Bresse. À 20h 30, salle Blériot, 40, rue Blériot à Bourg.

Vendredi 12 novembre, réunion publique du NPA avec Philippe Poutou, Châteauroux (36). À 19h salle Roger-Dion.

Mardi 23 novembre, réunion publique du NPA avec Philippe Poutou, Toulouse. À 20h salle Osète, 6, rue du Lt. Colonel-Pélessier, M^o Capitole.

Jeudi 2 décembre, réunion publique du NPA avec Philippe Poutou, Rennes. À 19h, Maison de Quartier de Villejean, 2, rue de Bourgogne à Rennes.

Jeudi 16 décembre, réunion publique du NPA avec Philippe Poutou, Beauvais (60). À 20h, amphithéâtre du Pré-Martinets.

Nous avons donné rendez-vous à la presse en début d'après-midi devant l'hôpital de Ruffec. Il s'agissait pour nous, comme à l'accoutumée, de faire entendre une problématique sociale, celle de la casse de la santé publique et particulièrement des hôpitaux de proximité. À Ruffec, dès 2001, le service de chirurgie a fermé. Et depuis, c'est une lutte continue, rassemblant des soignantEs et des habitantEs, pour faire venir des médecins, pour empêcher des suppressions de lits, et même si ce n'est pas annoncé clairement, pour empêcher la fermeture de l'hôpital... L'année 2021, alors que nous connaissons une crise sanitaire majeure, a vu la suppression de 15 lits à Ruffec de façon pérenne, et de 40 lits durant l'été. Et cela est à mettre en parallèle avec les attaques sur l'ensemble du service public de santé en Charente, comme à Camille-Claudet à Angoulême, où la psychiatrie est victime d'une saignée sans précédent. Philippe Poutou a alors rappelé nos revendications : maintien des hôpitaux de proximité, développement du système de santé (avec embauches, augmentation des salaires, ouvertures de lits...).

Contre les bassines

De Ruffec, nous nous sommes rendus sur les lieux mêmes où se mène la lutte contre la construction de bassines géantes en nord Charente. À l'inverse des barrages, les bassines sont de vastes réservoirs profondément creusés sur des terres agricoles ou boisées et imperméabilisées artificiellement par des bâches en plastiques disposées sur le fond et les bordures. Elles sont remplies

en pompant directement dans les nappes phréatiques et assèchent de ce fait les sources et ruisseaux ainsi que certaines réserves d'eau servant à l'agriculture paysanne. Des animateurEs de la lutte en cours nous ont reçus pour expliquer le sens du combat et ses enjeux dont nous avons déjà rendu compte dans ces colonnes. Ils et elles nous ont également demandé d'amplifier le soutien à la lutte.

Dans le cas du seul bassin de l'Aume-Couture, il s'agit de neuf nouvelles bassines dites de substitution qui devraient stocker 1,64 million de mètres cubes d'eau et qui viendront s'ajouter aux quatorze autres déjà existante dont une entièrement privée et construite sans permis au seul profit d'un agro-industriel. Le

Recherche des parrainages: de l'Aveyron au Pays basque avec Philippe Poutou

Entretien avec Inaki, militant à Millau.

Combien de signatures sur l'Aveyron ?

En 2017, sur l'Aveyron, nous avions 12 signatures. Il y a eu un grand turnover des maires lors des dernières élections. Je suis sur le pont depuis la CN, mais surtout depuis fin août. L'été est une période compliquée, beaucoup de maires sont agriculteurs, dans leurs champs, peu disponibles. Mais nous avons déjà huit promesses.

Comment se passe l'accueil ?

Ça se passe bien, Philippe est connu maintenant et cela facilite le premier contact. Un certain nombre de maires sont encore en attente, notamment quelques-unEs du PS. Ils n'apprécient pas la ligne politique d'Higalco, et si c'est elle, ils ne lui donneront pas leur parrainage, on pourra repasser. Pareil pour les maires qui avaient donné leur promesse à Lassalle ou Asselineau.

Vous discutez de politique ?

Le premier sujet de préoccupation, c'est la disparition des services

publics, La Poste et surtout la transformation de notre région en désert médical. Plus de médecins à des kilomètres à la ronde, des Ehpad éloignés des villages... Parfois, ces maires, on les a déjà rencontrés lors de luttes pour le maintien des services publics. On a aussi des maires proches ou à la Confédération paysanne, on s'est croisé lors de mobilisations. Ça aide aussi pour les signatures, cette proximité militante !

C'est un gros boulot les signatures ?

Il faut d'abord prévoir les circuits, et ensuite, on fait beaucoup de kilomètres ! Déjà presque 1 000 à ce jour ! Il faut deux heures pour traverser le département. J'y vais souvent avec le même camarade, mais aussi avec d'autres camarades, moins disponibles mais qui essaient de donner un peu de temps, malgré les contraintes professionnelles et familiales.

Et tu fais aussi des tournées au Pays basque ?

Je suis originaire du Pays basque, j'y ai encore beaucoup d'amis, des contacts militants. J'y suis déjà allé quatre jours avec Philippe Poutou à

la fin de l'été. Et j'y retourne avec lui le 23 octobre pour la manif en soutien à Georges Ibrahim Abdallah. Le lendemain, nous serons à Arbonna, commune au sud de Biarritz. Il s'y tiendra un grand rassemblement pour dénoncer la très forte spéculation, le prix du mètre carré a explosé ! Euskal Herriko Laborantza, la Confédération paysanne basque, revendique l'expropriation pour permette aux agriculteurEs d'acheter des terres et aux jeunes de s'installer.

Comment expliques-tu ce problème ?

Le tourisme s'est énormément développé. Pour une résidence secondaire, ou pour la retraite, des maisons sont achetées à des prix incroyables ! Et une grande partie de la population locale ne peut plus acheter ni même, pour les plus modestes, louer. Aussi la question du logement est une question majeure au Pays basque, et les maires des petites communes sont très inquiets pour leurs habitantEs.

Ça change quoi d'être avec Philippe ?

Ça change tout, on est avec Philippe ! Il vient depuis des années dans la région, pour Abdallah bien sûr, mais



aussi pour les mobilisations en soutien aux militantEs basques emprisonnés. La question du logement, c'est aussi une problématique qu'il a mise en avant dans la campagne municipale. Beaucoup de maires rencontrés sont investis dans des luttes locales. Donc on a des discussions entre militantEs. D'ailleurs on séjournera chez une amie et un ami de longue date, militants basques et lui est élu municipal à Baiona. J'en profite pour les remercier de leur accueil et du soutien, ainsi qu'aux camarades basques qui nous prépareront les circuits. On va retourner dans les terres profondes du Pays basque, dans ces montagnes si chères à mon cœur. Et avec le GPS, c'est plus facile que lors des fois précédentes !

#Poutou2022

Exposition - Bande dessinée



« Baudouin, dessiner la vie »

Au musée de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême du 21 octobre 2021 au 27 juin 2022.

les liens familiaux, l'amour des femmes, l'art, le rapport à la nature, l'amitié... Mue par une aspiration permanente à l'harmonie et à la beauté, son œuvre est profondément empreinte d'humanisme.

... au cœur du neuvième art

L'exposition met en évidence la place majeure que l'auteur occupe au sein du 9^e art et déploie, en quatre grandes parties, plus de 250 œuvres originales choisies dans le fonds Baudouin, augmentées de quelques archives et objets personnels ainsi que d'extraits de films. On peut ainsi retracer le parcours singulier de l'homme et de l'artiste. On y discerne la force artistique de son regard d'infatigable arpenteur du monde et celle de son engagement. Incontestablement, toutes les traversées de l'artiste se situent résolument hors des sentiers battus et témoignent de son amour pour le jazz par une narration improvisée et syncopée agaçant des matériaux divers. À l'approche des 80 ans de l'auteur, l'exposition revient sur ses années de formation, sa rencontre avec Mœbius qui lui fit abandonner la plume pour le pinceau, sur la dimension autobiographique de son œuvre, sur ses méthodes de travail et sur quelques-uns des grands thèmes dont ses livres sont tissés : l'amour, les voyages, la rencontre de l'autre, les portraits. De *Passe le temps* (1982) aux crépusculaires *Fleurs de cimetière* (2021) ¹, quatre décennies de création sont revisitées à travers un choix d'œuvres permettant d'apprécier la formidable liberté dont Baudouin n'a cessé de faire

preuve, tant dans son dessin que dans la conduite de ses récits. Une précision, Edmond Baudouin dessine debout : « *Quand, sur le papier, mon pinceau se déplace, je lis intensément les messages qui s'y inscrivent un peu à mon insu et qui m'interpellent, ce qui reste de ma volonté essaie de répondre,*

d'autres questions apparaissent, le trait continue sa course. »

Une exposition à découvrir maintenant, en particulier tous les premiers dimanches de chaque mois où l'entrée sera gratuite.

Sylvain Chardon

1 - *Passe le temps* chez Futuropolis et les *Fleurs de cimetière* chez L'Association.

Bande dessinée

Le roi des vagabonds, de Bea Davies et Patrick Spät

Dargaud, 155 pages, 19 euros.

Traduite de l'allemand, cette BD de Bea Davies et Patrick Spät raconte la vie de Gregor Gog, jeune marin allemand enrôlé pour la guerre de 14-18. Mutiné et condamné en 1917, Gog sera libéré avec la révolution de 1918.

« L'auberge pour tous »

Contre la république des socio-démocrates « pantins du capital », Gog et ses amis fondent la Confrérie des vagabonds. Idéalisant la vie en marge, il milite pour la révolution, « l'auberge pour tous », contre le flicage d'État et les casques d'acier qui recrutent pour leurs milices. Au-delà de la personnalité de Gog, qui ira de l'anarchisme vers le stalinisme, la BD montre une époque de bouillonnement et tensions politiques, des années 1920 et 1930,



qui nous est trop souvent montrée par le prisme de la défaite face au nazisme, une défaite qui n'était pas écrite d'avance.

François Minvielle

Essai

1953, un 14 juillet sanglant, de Maurice Rajsfus

Éditions du Détour, 256 pages, 18,90 euros. Préface de Ludvine Bantigny, postface de Jean-Luc Einaudi.

Abdallah Bacha, Larbi Daoui, Abdelkader Dranis, Mohammed Isidore Illoul, Medjen Tahar, Amar Tabjadin et Maurice Lurot ont été assassinés par la police française le 14 juillet 1953, place de la Nation à Paris. Ces sept hommes – six travailleurs algériens et un militant de la CGT – participaient au traditionnel défilé Bastille-Nation du 14 juillet, qui constituait depuis 1936 et jusqu'aux années 1950 une fête populaire. Le cortège est décrit comme très sage, plutôt festif, semblable aux années précédentes. Arrivés place de la Nation, des militants du « Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques » (le MTLD, parti nationaliste algérien) qui ferment la marche, déploient une banderole sur laquelle est écrit « *Peuple de France, en défendant tes libertés, tu défends les nôtres* », apparaît alors le mot d'ordre « *Nous voulons l'indépendance!* » et des milliers de voix scandent « *À bas le colonialisme!* » C'est à ce moment que les forces « de l'ordre », qui ne supportent pas la dénonciation du colonialisme, se déchainent, matraquent les manifestantEs et tirent dans le tas, faisant sept morts et de nombreux blessés.

Un massacre oublié

Dans son livre *1953, un 14 juillet sanglant*, écrit en 2003, Maurice Rajsfus revient sur un évènement tragique oublié de l'histoire, qui précédera de huit ans le massacre perpétré par la police le 17 octobre 1961, lequel fera plusieurs centaines de morts et de disparus algériens.

Cinquante ans après la tuerie du 14 juillet 1953, Maurice Rajsfus, par le biais d'une annonce passée dans *l'Humanité*, a retrouvé des témoins de cette manifestation, pas les militants les plus aguerris puisque beaucoup ont disparu, mais il a pu recueillir des paroles précieuses. Il a aussi fait un travail colossal d'analyse du traitement médiatique de l'évènement en décortiquant la presse militante mais aussi la presse dominante (quotidienne et hebdomadaire) de droite comme de gauche, les communiqués de députés, de ministres... faisant ainsi apparaître le positionnement de chacun face au colonialisme et plus précisément face à la lutte pour l'indépendance de l'Algérie – mais aussi la justification ou non des violences policières.

Ce livre rappelle que les violences policières et le racisme d'État sont une vieille tradition française, Rajsfus a écrit de nombreux ouvrages à ce sujet et ne mâche pas ses mots : « *Cinquante ans plus tard, la police consacre toujours une partie notable de ses activités à pourchasser, dans les cités, les jeunes issus de l'immigration algérienne. [...] La haine du "bougnole" est toujours tenace chez nos polices, et la pratique brutale, de rigueur.* »

C'est un livre formidable, très documenté, réédité dans une jeune maison d'édition, les Éditions du Détour, qui s'est donné comme objectif de publier chaque année quatre textes de Maurice Rajsfus.

Béatrice Walylo

Essai

Clivages politiques et inégalités sociales : une étude de 50 démocraties (1948-2020)

Amory Gethin, Clara Martínez-Toledano et Thomas Piketty. Éditions EHESS/Gallimard/Seuil, 590 pages, 25 euros.

Thomas Piketty et son équipe publient un nouvel ouvrage dans la lignée des travaux sur les inégalités sociales au 21^e siècle. L'objectif, cette fois-ci, est de décrire l'importance de l'appartenance aux classes sociales et des facteurs « identitaires » dans les positionnements politiques électoraux, à partir d'une énorme étude internationale sur le long terme. Pour cela, ils puisent dans une nouvelle base de données d'enquêtes électorales qui couvrent 50 pays entre 1948 et 2020. Ambitieux projet !

Beaucoup de données, mais des interprétations discutables

Le résultat est conséquent (un pavé de 600 pages), mais les conclusions ne dévoilent rien de très original, et les interprétations finales sont peu convaincantes. Au-delà d'un grand nombre de descriptions riches en informations sur les caractéristiques sociales (âge, diplôme, revenu...) et « identitaires » (origine,



religion...) des électorats des blocs de droite et de « gauche » (notion très vague dans leur conception qui inclut même les Verts allemands...), un des arguments centraux est le basculement historique à un « système d'élites multiples », où

les partis conservateurs continuent de représenter les puissants, et les partis socio-démocrates sont les partis de ce que Piketty appelle une « gauche brahmane » (les diplômés). Où sont les autres ? Les travailleurEs et les classes populaires ? Pas de nouvelles du front. En fait, le principal défaut du livre est le manque d'un cadre théorique bien défini. Par exemple, la classe, ou les « *facteurs classistes* » (leurs termes), est notamment réduite à une variable de revenu et de patrimoine, sans enjeu de rapport de pouvoir, ni lien avec ce système d'exploitation ; et s'en suit une série de concepts vagues et flous. Un autre problème est qu'avec cette approche macroéconomique statisticienne de la politique, on n'apprend pas grand-chose sur le rôle des partis dans les développements dont ils parlent, sur les politiques qui ont mené à la situation de crise du capitalisme qu'on traverse, ou sur l'accroissement des inégalités qui va avec. La lutte de classe apparaît difficilement sur

les stats, mais elle n'est pas moins réelle pour autant.

Luis Emaldi Azkue

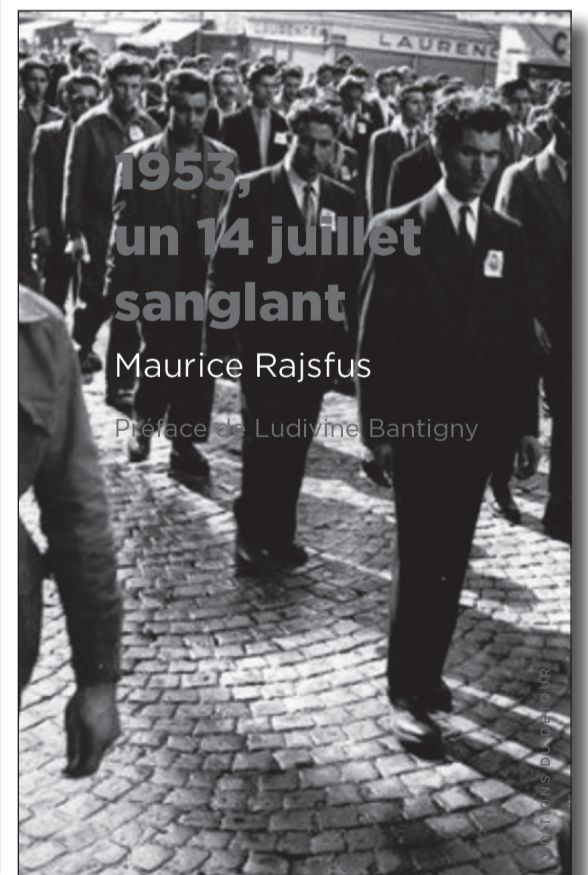
COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA

librairie

★ la-breche.com

27, rue Taine 75012 Paris
Tél. : 01 49 28 52 44
Fax : 01 49 28 52 43
www.la-breche.com
contact@la-breche.com

Horaires d'ouverture :
Lundi : 14 h – 20 h,
mardi au samedi :
12 h – 20 h



Il y a 40 ans, l'abolition de la guillotine: est-ce pour autant l'abolition de la peine de mort ?

« Qui terrorise qui ? 20 jours contre les violences d'État » : à Rennes, du 26 septembre au 16 octobre un cycle de débats, projections et autres actions a eu lieu, à l'initiative du comité 8.12 (comité de soutien aux inculpés du 8 décembre) avec le CRAC (collectif rennais anticarcéral), la CNT et le NPA. Le texte qui suit reprend l'intervention du NPA à l'occasion du rassemblement devant la prison des femmes de Rennes le 10 octobre 2021.

A lors que l'État ne cesse de se féliciter d'avoir aboli la peine de mort, de donner des leçons sur les droits humains au monde entier, il est temps de se poser la question de l'abolitionnisme pénal. L'emprisonnement n'est que rarement questionné. Les prisons, leurs murs, leurs grillages, font partie de nos villes ou, de plus en plus souvent, en sont éloignées mais on s'interroge rarement sur les personnes qui y sont incarcérées. Quand on parle des détenuEs, c'est au travers de procès spectaculaires ou lors de mutineries. Et à chaque fois les détenuEs apparaissent comme des personnes dangereuses qui méritent l'emprisonnement.

La prison tue dans un silence assourdissant

Les études sur la prison et les prisonnierEs ne sont pas légion mais les chiffres parlent d'eux-mêmes. En prison, une personne décède tous les deux à trois jours. En 2020, officiellement, il y a eu 119 suicides en prison : on se suicide six fois plus en prison que dans le reste de la population. C'est le taux de suicide en prison le plus élevé d'Europe.

C'est l'administration qui dit que les prisonnierEs se suicident. Ces chiffres cachent bon nombre de morts suspectes dans les mitards, ces quartiers d'isolement punitifs, ces prisons dans la prison où les détenuEs qui arrivent à parler relatent les tabassages, les mises à mort par des matons. On sait combien il est difficile de faire reconnaître les violences policières en dehors de la prison ; on peut imaginer à quel point ça l'est encore plus dans les murs et plus particulièrement dans les quartiers d'isolement. En 2020, 200 signalements d'agression de détenuEs par le personnel pénitentiaire sont remontés à l'Observatoire International des prisons, ça fait quatre signalement chaque semaine.

Des suicides, il y en a. Enfermement, isolement, conditions de détentions, maltraitance par les agents pénitentiaires, notamment contre les prisonniers qui se rebiffent (éloignement des proches, provocations poussant à la rébellion, transferts, etc.), c'est la prison en elle-même qui pousse au suicide. C'est encore la prison qui tue par carence de soins, à la fois psychologiques (dépressions sévères) et somatiques. Combien de morts par retard et non-accès à des soins pour des pathologies graves (cancer, VIH, maladies cardiaques...). Depuis l'apparition du Covid on a toutEs entendu parler du tri des patientEs, on imagine bien que les détenuEs n'étaient et ne sont pas prioritaires.



La politique carcérale de la France: enfermer toujours plus

La France est championne d'Europe de la surpopulation carcérale, et le nombre de détenuEs ne cesse de progresser. 70 000 détenuEs, c'est deux fois plus qu'en 1980 alors que l'augmentation de la population n'a été que de 20%. D'après l'observatoire scientifique du crime et de la justice, cette augmentation n'indique pas une hausse de la criminalité mais bien une orientation des politiques pénales qui enferment de plus en plus souvent les gens...

Pénalisation accrue, par exemple création des délits de racolage passif, d'occupation de hall d'immeuble, multiplication des procédures de comparution immédiate, allongement des durées de peines (+ 27% en 5 ans) et de la détention provisoire. Aujourd'hui quasiment un détenu sur trois n'a pas encore été jugé.

Et ces chiffres ne tiennent pas compte des personnes enfermées dans les CRA, des personnes enfermées sous contrainte en hôpital psychiatrique, des mineurEs en centres éducatifs fermés. En ce qui

concerne les mineurEs, environ 3 000 passent par la case prison chaque année dont quatre sur cinq sont en détention provisoire.

Les classes dangereuses

On veut nous faire croire qu'on enferme des personnes condamnées parce qu'elles sont dangereuses pour la société/pour les gens mais 10% seulement sont en prison pour meurtre, violences, agressions sexuelles ou viols. 65% des personnes en prison le sont pour vol, trafic de stupéfiants ou infraction routière... 47% des détenuEs sont condamnés à des peines de moins de deux ans, ce qui montre que même l'État ne les considère pas comme des personnes dangereuses pour la société.

Ce sont les plus démunis de notre camp social qui sont en prison. 80% n'ont pas le bac, plus de la moitié sont sans emploi avant l'incarcération, 10% sont illettrés, 28% ont des troubles psychotiques. Une personne SDF a cinq fois plus de risques de placement en détention provisoire ; une personne née à l'étranger a trois fois plus de risques d'être jugée en comparution immédiate ; les jeunes hommes « issus de l'immigration » sont surreprésentés.

Contre l'enfermement

Nous voyons bien qui est en prison. Nous voyons bien que la prison enferme et mate les gens de notre classe. Non seulement la prison tue, est dégradante, humiliante, déshumanisante, classiste, raciste, mais en plus c'est un système inopérant qui n'amène pas le recul de la délinquance ou des crimes, il n'est en rien dissuasif. Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons qu'être pour son abolition, et pour l'abolition de tous les lieux d'enfermement. Il est nécessaire de s'emparer de la question anticarcérale dans nos réflexions politiques, de permettre son expression dans l'espace public, mais aussi de tisser des liens de solidarité avec les personnes et les familles qui en sont les victimes.

Correspondantes Rennes

L'image de la semaine



Vu ailleurs

L'ÉTAT CONDAMNÉ POUR « PRÉJUDICE ÉCOLOGIQUE »

Le tribunal administratif de Paris a ordonné à l'État de prendre des mesures, d'ici la fin de l'année 2022, pour réparer le préjudice écologique causé entre 2015 et 2018. C'est une victoire pour les organisations de l'Affaire du siècle et les plus de deux millions de Français qui avaient soutenu leur demande en 2018.

« Les victoires des écologistes sont rares, on aurait tort de se priver de célébrer celle-ci ! » Jean-François Julliard, directeur général de Greenpeace France, ne boudait pas son plaisir, jeudi 14 octobre. Lors d'une conférence de presse organisée avec les autres organisations de l'Affaire du siècle – La Fondation pour la nature et l'Homme, Notre affaire à tous et Oxfam France – il l'a affirmé haut et fort : ils ont gagné.

Leur première réussite date de février dernier, lorsque le tribunal administratif de Paris avait reconnu que l'État avait commis une « faute » en émettant trop de gaz à effet de serre (GES) sur la période 2015-2018. La justice a offert aux organisations une deuxième victoire, ce 14 octobre. Le tribunal a ordonné au Premier ministre de prendre « toutes les mesures utiles » pour réparer ce préjudice écologique. Avec une date butoir : le 31 décembre 2022. [...]

« Au 31 décembre 2022, la France devra avoir adopté des mesures de réduction qui auront produit leur effet, et l'État devra en apporter la preuve devant le tribunal », a résumé Cécilia Rinaudo, porte-parole de l'organisation Notre affaire à tous, lors de la conférence de presse.

« La réparation de ce préjudice implique non seulement l'adoption de mesures propres à le faire cesser mais également que celles-ci soient mises en œuvre dans un délai suffisamment bref pour prévenir l'aggravation des dommages constatés », a écrit le tribunal dans sa décision du 14 octobre. Toutefois, la juridiction n'a pas précisé la nature des mesures à mettre en œuvre, laissant cette décision à la « libre appréciation du gouvernement ».

Les organisations de l'Affaire du siècle espéraient que cette condamnation soit assortie d'une astreinte, une contrainte financière pour l'État. La justice n'a pas retenu leur demande. Qu'importe, les quatre associations sont ravies du jugement : « C'est une affaire qui marquera l'histoire du droit », a réagi Célia Gautier, porte-parole de la Fondation pour la nature et l'Homme. [...]

Justine Guitton-Boussion, « Victoire pour l'Affaire du siècle : l'État contraint de "réparer le préjudice écologique" », Reporterre, 14 octobre 2021.

L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai :

12€ = 3 MOIS D'HEBDO
ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM			
Tarif standard	6 mois	1 an	Jeunes/chômeurs/précaires
Hebdo	<input type="checkbox"/> 35 €	<input type="checkbox"/> 70 €	<input type="checkbox"/> 25 € <input type="checkbox"/> 50 €
Mensuel	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 50 €	<input type="checkbox"/> 20 € <input type="checkbox"/> 40 €
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> 120 €	<input type="checkbox"/> 45 € <input type="checkbox"/> 90 €
Promotion d'essai	Hebdo + 1 Mensuel offert		<input type="checkbox"/> 3 mois <input type="checkbox"/> 12 €

ÉTRANGER
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM		
Tarif standard	Mensuel	Hebdo + Mensuel
Hebdo	<input type="checkbox"/> 17,5 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 30 € par trimestre
Mensuel	<input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 30 € par trimestre
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 22,5 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 30 € par trimestre

Titulaire du compte à débiter
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

Désignation du compte à débiter
IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR4322554755

Date : Signature obligatoire :

www.npa2009.org